

Fonds pour le rapatriement des maliens bloqués à l'étranger :  
Sur les 6 milliards ordonnés par IBK, son PM n'a versé  
que 250 millions de FCFA

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

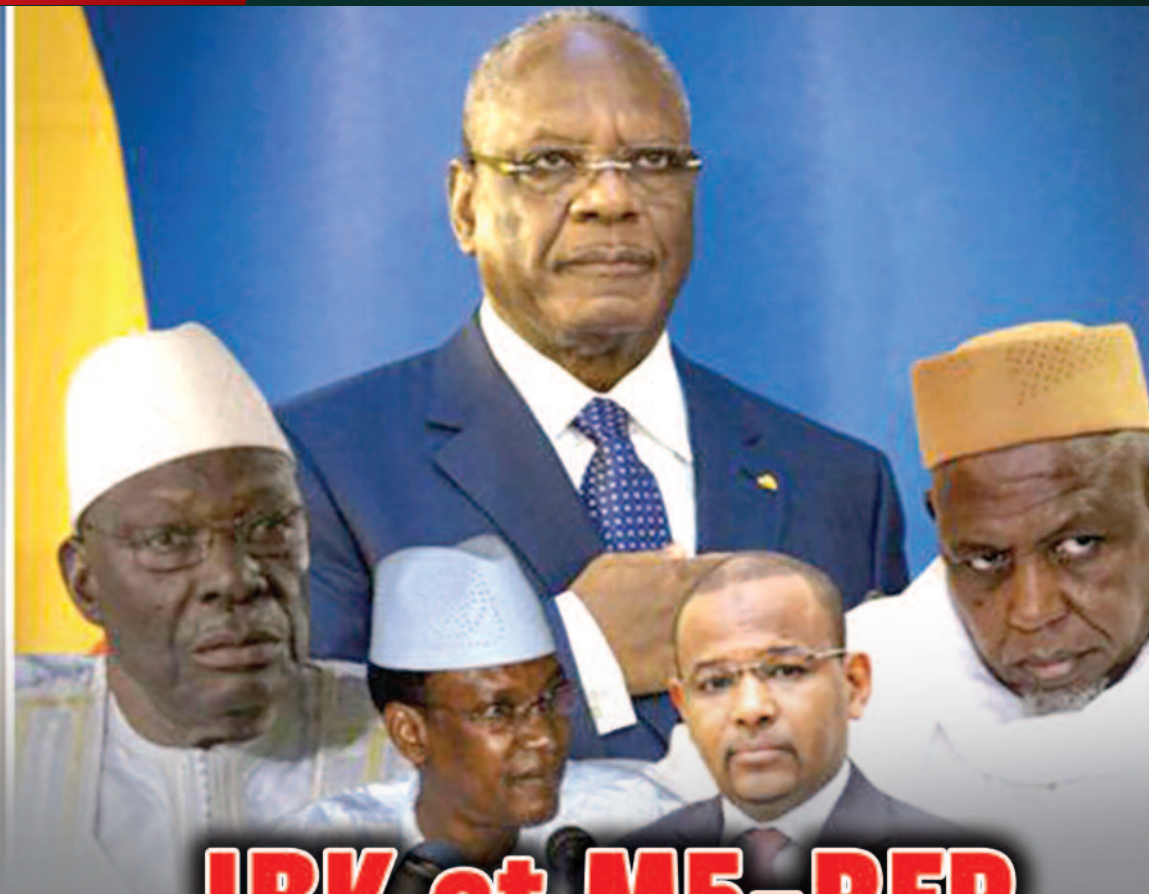
MERCREDI 17 JUIN 2020

# 626

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



## IBK et M5-RFP le bras de fer se poursuit



Les responsables de la coalition CMAS-FSD-EMK face à la presse samedi dernier

Manifestation populaire : Le M5-RFP se prépare  
à l'assaut du régime IBK



Dr Boubou Cissé II : Entre désespoir et anxiété



**LIBÉREZ  
L'HONORABLE  
SOUMAÏLA  
CISSE !**

**ENSEMBLE NOUS POUVONS !**

<b>Une</b>	IBK et M5-RFP : le bras de fer se poursuit	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Affaire de demande de démission du Président IBK : Les piques de Dicko à Haidara Crise à la SADI : Le Bureau politique a exclu ses trois députés Émélite PDG de l'OPAM : Notre compatriote Youssouf Maïga imprime sa marque à la tête du RESOGET pour un second mandat L'hivernage face à l'insécurité grandissante à Ouenkoro : Les populations de Ouenkoro réclament le retour de l'Armée malienne Situation sécuritaire dans le pays : Une rencontre au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants Bourem : Des échanges en cours sur la paix et la réconciliation Pour une participation plus accrue et efficace aux activités de maintien de la paix et de sécurité de l'ONU : La France, le PNUD et l'EMP signent un accord de 600 millions de FCFA pour renforcer les capacités des cadres francophones africains Attaque près de Diabaly : L'armée malienne livre un premier bilan	<b>P.10</b> <b>P.10</b> <b>P.10</b> <b>P.11</b> <b>P.11</b> <b>P.11</b> <b>P.12</b> <b>P.12</b>
<b>Actualité</b>	Fonds pour le rapatriement des maliens bloqués à l'étranger : Sur les 6 milliards ordonnés par IBK, son PM n'a versé que 250 millions de FCFA COVID-19 : La prévention au sommet des préoccupations ! Journée Spéciale De Joliba 105.0 Fm sur la Libération de Soumaïla Cissé : La détention prolongée du Chef de file l'Opposition surchauffe les esprits ! Assassinats à répétition : Bientôt un commissariat de Police à Fana ! Inspection domaniale : Le PDG de l'ACI épinglé sur l'attribution de 4 parcelles à un neveu	<b>P.14</b> <b>P.16</b> <b>P.17</b> <b>P.18</b> <b>P.19</b>
<b>Politique</b>	La République en danger : Qui détient à présent les manettes de l'Etat ? Incompétence, égo surdimensionné, ne souffrant pas les critiques : Quand l'imam Mahamoud Dicko passe IBK au scanner ! Manifestation populaire : Le M5-RFP se prépare à l'assaut du régime IBK Mali : IBK toujours dans la tourmente Regards-croisés entre pro et anti-démission d'IBK : Qui a tort, qui a raison ? La suite des événements nous édifierait ! Dr Boubou Cissé II : Entre désespoir et anxiété	<b>P.20</b> <b>P.21</b> <b>P.24</b> <b>P.25</b> <b>P.27</b> <b>P.29</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Piraterie des œuvres artistiques au Mali : Silence coupable des ministres de la Culture et du Tourisme	<b>P.31</b>
<b>International</b>	« Soro le bouc émissaire » idéal du RHDP : La réponse cinglante de Mamadou Traoré à Dombia Major Révélateur d'inégalités : Pour le Nobel de l'Economie Angus Deaton, la pandémie risque d'aggraver encore les inégalités	<b>P.32</b> <b>P.33</b>
<b>Sport</b>	Coronavirus : Crainte d'une deuxième vague en Chine, l'Europe rouvre ses frontières Le Djoliba AC frappé par la COVID-19 : Une mauvaise nouvelle pour le Comité Exécutif de la FEMAFOOT	<b>P.34</b> <b>P.36</b>



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte





## IBK et M5-RFP : le bras de fer se poursuit

**C**'est hier dans l'après midi que la nouvelle est tombée : le président Ibrahim Boubacar Keita souhaite rencontrer les forces vives de la nation pour faire une « importante déclaration ». Les téléphones se sont alors mis à sonner sans arrêt pour convier les personnes triées sur le volet pour écouter et pour certains boire la parole présidentielle. Sur quels critères les invitations ont été adressées ? Peu de gens sauront le dire.

C'est donc dans la grande salle du Centre International des Conférences de Bamako (CICB) aux 2/3 vide en raison des règles de distanciation sociale liée à la pandémie du coronavirus et au peu d'affluence des personnes conviées que le président de la République a pris la parole pour faire deux annonces qu'il considère peut-être comme fortes.

La première annonce a porté sur la formation d'un gouvernement d'union nationale et des consultations pour trouver les solutions pour

mettre fin à la crise post-électorale. Car, selon le compte twitter de la présidence de la République, « IBK demeure convaincu que le dialogue reste l'élément fondamental de règlement de toute crise. ». Seulement voilà, IBK a reconduit il y a seulement 2 jours son Premier Ministre Boubou Cissé sans aucune consultation. Même sa propre majorité politique (le Regroupement Ensemble pour le Mali n'a pas été conviée à donner un avis). Or, un gouvernement d'union nationale obéit à des règles que le président Keita ne saurait ignorer. La première de ces règles est le choix d'un premier ministre généralement issu des rangs de l'opposition, en tout cas de consensus. Par ailleurs, l'opposition au Président Ibrahim Boubacar Keita n'a cessé de dire que le gouvernement ne l'intéresse absolument pas et c'est d'ailleurs en cela que la reconduction à son poste de l'actuel Premier ministre est passée comme un non-événement sans donner lieu

aux sempiternelles motions de félicitations égrenées sur les antennes de l'ORTM au fil des journaux télévisés. La constitution du futur gouvernement n'a elle aussi suscité aucun engouement et il se susurre que les vocations ministérielles pour une fois ne sont pas légion. Aller voir un marabout pour ne pas être reconduit ou sollicité pour un portefeuille ministériel ? Cela s'est vu pour la première fois au Mali. La deuxième « grande annonce » a porté sur l'école. C'est un IBK martial qui a asséné devant ses invités : « J'ai décidé de mettre fin à la crise scolaire en instruisant l'application immédiate pleine et complète de l'article 39 ». Cette annonce, qui soulage tous les maliens apparaît comme une véritable délivrance pour les parents d'élèves. Quoiqu'attendue, l'annonce ne manque cependant pas de soulever des interrogations. L'année scolaire est presque irrémédiablement compromise car les mois perdus seront difficiles à rattraper même en cas d'allongement des périodes de cours et le raccourcissement subséquent des vacances scolaires. Pourrait-on en effet continuer à dispenser les cours pendant l'hivernage dans des salles de classes sans porte ni fenêtre avec des toits en gruyère. Comment traverser des cours d'établissements transformés en ma-

rigots dès les premières pluies ? Mais surtout comment amener à l'école les fils de paysans qui constituent de précieuses forces de travail pendant les travaux champêtres hivernales. Il apparaît donc que IBK pouvait régler cette délicate question en un discours. Pourquoi a-t-il attendu donc si longtemps ? Fallait-il que sa démission soit réclamée pour qu'il se penche sur le sort des enfants de pauvres ? Pauvre Mali ou aucun droit n'est accordé sans épreuve de force.

Et enfin pour soulager les maliens écœurés par le sort du chef de file de l'opposition, le Président de la République a indiqué « que son frère Soumaila Cisse, Président de l'URD est en vie et que tout est mis en œuvre pour son retour parmi nous. »

Ces annonces, dont la finalité semble de vouloir couper l'herbe sous les pieds du M5-RFP et semer la zizanie dans ses rangs ont semblé-t-il fait pschiittt ! Pouvait-il en être autrement si l'on constate que la question de la Cour constitutionnelle et encore moins celle de l'Assemblée nationale n'ont été traitées par le Président de la République. Sans parler bien entendu de la mère de toutes les revendications du M5-RFP, sa démission pure et simple. Ainsi, c'est après avoir pris connaissances des « annonces fortes » du Président de la République que les organisateurs du Rassemblement du 19 juin ont publié le communiqué qui suit « Le président de la République, lors de son adresse à la Nation du 14 juin 2020, soit une dizaine de jours après notre Rassemblement historique du 5 juin, et quelques jours avant celui prévu le 19 juin 2020, s'est dit disposé à rencontrer le « Mouvement dit du 5 juin ».

Cette attitude apparaît plus comme une manœuvre, qu'une volonté sincère de dialogue. Pire, elle témoigne d'un profond mépris à



l'égard du Peuple malien, meurtri par les conséquences d'une gestion désastreuse de la crise multidimensionnelle (sécuritaire, politique, sociale, scolaire, sanitaire, gouvernance, etc.) qu'il vit, et qui nécessite plus qu'un discours politique ne contenant, en définitive, aucune réponse aux préoccupations majeures des populations.

Par conséquent, le Mouvement du 5 Juin 2020 – Rassemblement des Forces Patriotiques

(M5- RFP) réitère sa demande de démission adressée au président de la République, et rejette toute idée de le rencontrer.

Le M5-RFP confirme la tenue de son rassemblement du vendredi 19 juin 2020 à 14 heures à la Place de l'Indépendance, pour réitérer l'exigence de démission de Monsieur Ibrahim Boubacar Keita et de son régime, et appelle les Maliennes et les Maliens partout où ils se trouvent à Bamako et environs, sur l'ensemble du territoire national et dans la Diaspora, à se mobiliser massivement pour la réussite de l'évènement. »

Les médiateurs ont encore beaucoup de de pain sur la planche. Certains ont ainsi de la matière pour arrondir des fins de mois parfois difficiles.

Mais d'ores et déjà certaines questions se posent : le gouverneur du District de Bamako interdira-t-il le rassemblement. Si oui que feront alors les organisateurs ? Les maliens retiennent leur souffle.

■ Karamoko B. KEITA





## Abdoulaye Bah



Je partage cette charte l'équivalent de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Le colonisateur français n'a jamais révélé cette charte antérieure à la révolution française de 1789. En révélant son existence, la France va mettre à jour le degré d'évolution de notre société et l'existence d'un État organisé et structuré. Comme, il faut nous faire passer pour des sous hommes dont la mentalité est plus proche du singe évolué afin de présenter la mission civilisatrice de la colonisation comme un progrès pour ces territoires divisés en ethnies ou tribus. Le discours de Sarkozy à Dakar est le prolongement de la mentalité de la plupart des européens moyens actuels qui véhicule et entretient le racisme vis à vis du noir africain.

### LA CHARTE DE KURUKAN FUGA !!!

Les représentants du Mandé traditionnel et leurs alliés, réunis en 1236 à Kurukan Fuga actuel cercle de Kangaba (République du Mali) après l'historique bataille de Kirina ont adopté la charte suivante pour régir la vie du grand ensemble mandingue.

#### I. DE L'ORGANISATION SOCIALE

Article 1er : La société du grand mandé est divisée ainsi qu'il suit :

Seize (16) « Ton ta djon » ou porteurs de carquois ;

Quatre (4) Mansa si » ou tribus princières ;

Cinq « Mori Kanda » ou classes de marabouts ;

Quatre (4) « Nyamakala » ou classes de métiers ;

Chacun de ces groupes a un rôle et une activité spécifiques.

Article 2 : les « Nyamakala » se doivent de dire la vérité aux Chefs, d'être leurs conseillers et de défendre par le verbe, les règles établies et l'ordre sur l'ensemble de l'Empire.

Article 3 : les « MoriKanda » sont nos maîtres et nos éducateurs en islam. Tout le monde leur doit respect et considération.

Article 4 : la société est divisée en classes d'âge. A la tête de chacune d'elles est élu un chef. Sont de la même classe d'âge les personnes (hommes ou femmes) nées au cours d'une période de trois années consécutives. Les « Kangbé » (classe intermédiaire entre les jeunes et les vieux) doivent participer à la prise des grandes décisions concernant la société.

Article 5 : chacun a le droit à la vie et à la préservation de son intégrité physique. En conséquence, tout acte attentatoire à la vie d'autrui est puni de mort

Article 6 : pour gagner la bataille de la prospérité, il est institué la « Könögbèn Wölö » (un monde de surveillance pour lutter contre la paresse et l'oisiveté).

Article 7 : il est institué entre les « Mandekas le Sanankunya » (cousinage à plaisanterie) et le « Tanamanyöya » (forme de totémisme). En conséquence, aucun différend né entre ces groupes ne doit dégénérer, le respect de l'autre étant la règle. Entre beaux-frères et belles-sœurs, entre grands-parents et petits- enfants, la tolérance et le chahut doivent être le principe.

Article 8 : la famille KEITA est désignée famille régnante sur l'Empire.

Article 9 : l'éducation des enfants incombe à l'ensemble de la société.

La puissance paternelle appartient par conséquent à tous.

Article 10 : adressons-nous mutuellement les condoléances.

Article 11 : quand votre femme ou enfant fuit, ne le poursuivez pas chez le voisin.

Article 12 : la succession étant patrilinéaire, ne donnez jamais le pouvoir à un fils tant qu'un seul de ses pères vit. Ne donnez jamais le pouvoir à un mineur parce qu'il possède des biens.

Article 13 : n'offensez jamais les « Nyaras » (paroliers attirés).

Article 14 : n'offensez jamais les femmes nos mères.

Article 15 : ne portez jamais la main sur une femme mariée avant d'avoir fait intervenir sans succès son mari.

Article 16 : en plus de leurs occupations quotidiennes, les femmes doivent être associées à tous nos Gouvernements.

Article 17 : les mensonges qui ont vécu et résisté 40 ans doivent être considérés comme des vérités.

Article 18 : respectons le droit d'âinesse.

Article 19 : tout homme a deux beaux-parents : les parents de la fille que l'on n'a pas eue en mariage et la parole qu'on a prononcée sans contrainte. On leur doit respect et considération.

Article 20 : ne maltraitez pas les esclaves, accordez-leur un jour de repos par semaine et faites en sorte qu'ils cessent le travail à des heures raisonnables. On est maître de l'esclave mais pas du sac qu'il porte.

Article 21 : ne poursuivez pas de vos assiduités les épouses : du chef, du voisin, du marabout, du féticheur, de l'ami et de l'associé.

Article 22 : la vanité est le signe de la faiblesse et l'humilité le signe de la grandeur.

Article 23 : ne vous trahissez jamais entre vous. Respectez la parole d'honneur.

Article 24 : ne faites jamais du tort aux étrangers.

Article 25 : le chargé de mission ne risque rien au Mandén.

Article 26 : le taureau confié ne doit pas diriger le parc.

Article 27 : la jeune fille peut être donnée en mariage dès qu'elle est pubère sans détermination d'âge. Le choix de ses parents doit être suivi quel que soit le nombre des candidats. Le jeune garçon peut se marier à partir de 20 ans.

Article 28 : la dot est fixée à 3 bovins : un pour la fille, deux pour ses père et mère.

Article 29 : le divorce est toléré pour l'une des causes ci-après :

l'impuissance du mari ;

la folie de l'un des conjoints ;

l'incapacité du mari à assumer les obligations nées du mariage.

Le divorce doit être prononcé hors du village.

Article 30 : venons en aide à ceux qui en ont besoin.

Article 31 : respectons la parenté, le mariage et le voisinage.

Article 32 : tuez votre ennemi, ne l'humiliez pas.

Article 33 : dans les grandes assemblées, contentez-vous de vos légitimes représentants et tolérez-vous les uns les autres.

#### II. DES BIENS

Article 34 : il y a cinq façons d'acquérir la propriété : l'achat, la donation, l'échange, le travail et la succession. Toute autre forme sans témoignage probant est équivoque.

Article 35 : tout objet trouvé sans propriété connu ne devient propriété commune qu'au bout de quatre ans.

Article 36 : la quatrième mise bas d'une génisse confiée est la propriété du gardien.

Article 37 : un bovin doit être échangé contre quatre moutons ou quatre chèvres.

Article 38 : un œuf sur quatre est la propriété du gardien de la poule pondeuse.

Article 39 : assouvir sa faim n'est pas du vol si on n'emporte rien dans son sac ou sa poche.

### III. DE LA PRESERVATION DE LA NATURE

Article 40 : la brousse est notre bien le plus précieux, chacun se doit de la protéger et de la préserver pour le bonheur de tous.

Article 41 : avant de mettre le feu à la brousse, ne regardez pas à terre, levez la tête en direction de la cime des arbres.

Article 42 : les animaux domestiques doivent être attachés au moment des cultures et libérés après les récoltes. Le chien, le chat, le canard, et la volaille ne sont pas soumis à cette mesure.

### IV. DISPOSITIONS FINALES

ARTICLE 43 : Balla Fassèké KOUYATE est désigné grand chef des cérémonies et médiateur principal du mandéen. Il est autorisé à plaider avec toutes les tribus, en priorité avec la famille royale.

Article 44 : tous ceux qui enfreindront ces règles seront punis. Chacun est chargé de veiller à leur application sur l'ensemble du territoire impérial.

## Touré Abdoul Karim



Dans une vidéo de propagande terroriste, on y voit l'ampleur de la tragédie humaine filmée par un terroriste peuls, dans le cadre de semer la psychose de masse.

De cette façon, le Mali est devenu ainsi un terrain de terreur. Plus de 20.000 soldats étrangers, des cellules de groupes terroristes créés du Nord au centre pour paralyser le Mali à partir du centre pour un Nord vidé et qui est devenu la propriété des multinationales avec contingents d'armées des pays occidentaux.

Le Mali se retrouve aujourd'hui dans une situation d'impasse sans précédent. L'armée a été affaiblie, les groupes armés ont pris de puissance.

D'un côté, des rebelles qui se réclament indépendantistes et de l'autre des groupes terroristes qui se battent pour une idéologie religieuse. À Segou, des terroristes se promènent en pleine ville et menacent qui se trouve sur leur chemin.

Nous avons été attaqué, affaibli, avec une sorte d'état de non paix et de non guerre. Le centre du Mali est devenu une zone de haute tension pour déplacer tout le problème de l'opération d'occupation du Nord du Mali par l'armée française et la Minusma.

L'État central malien ne trouve aucune solution dans la foulée que de négocier avec des groupes terroristes, des fous de Dieu contre la liberté humaine et des groupes de rebelles mercenaires qui se battent sous l'aile de la France dans une zone que la France exploite.

Le candidat malheureux des élections présidentielles Soumaila Cissé a disparu bientôt trois mois, les membres de son parti et sa famille affirment n'obtenir aucun signe de vie comme preuve qu'il est vivant. De l'autre côté le vieux Pinochet qui a passé toute sa carrière dans la fougue de l'homme droit, et qui a fini par s'aligner dans le mensonge d'État qui consiste à ouvrir des privilèges personnels, s'exprime dans ses déclarations en disant que les choses marchent bien et qu'il y a espoir.

Nous ne mesurons pas jusqu'à présent à quel degré le Mali est foutu. Tout semble normal à partir de Bamako, parce que Bamako est le bastion des seigneurs qui orchestrent les massacres du Nord et du centre. Bamako semble bien portant parce que la propagande réussit mieux dans une culture d'indifférence et de mensonges dans son rapport avec soi-même et les autres. Personne ne connaît personne et personne ne se reconnaît en personne.

On fera cette guerre qu'on le veuille ou non. Nous sommes déjà en enfer. Nous sommes tous coupables de notre irresponsabilité. Nous devons nous battre pour sortir de l'enfer, si nous voulons vivre en paix.

Certains sont convaincus qu'il faut dialoguer, négocier, sous-traiter, bricoler des choses pour être en paix. Faux !

Touré Abdoul Karim



## Bacary Camara



Affaire dite zone aéroportuaire de Sénou..

Le maire du district Adama Sangaré sera défendu dans cette nouvelle procédure, par Me Demba Traoré, éminent cadre politique et membre influent de l'URD.

Convoqué ce matin au tribunal de la Commune III, l'audition du maire du district Adama Sangaré qui souffre de réels ennuis de santé a été reportée de 48 heures (ce jeudi 18 juin 2020) dans le cabinet du même juge, que celui de l'affaire précédente, pour laquelle, il a bénéficié d'une remise en liberté. C'est un rebond judiciaire dans ce dossier sensible et complexe impliquant surtout des hautes personnalités politiques de notre pays. Pour sa défense, le maire du district Adama Sangaré, très sûr de son fait ne varie guère dans ses réponses : C'est le président IBK qui lui a instruit de manière verbale--précise-t-on-

-d'installer sur cet espace, objet de tant de controverses, les gens de la plateforme, de la CMA ainsi que les déguerpis de Niamakoro. Après cette première phase, le maire Adama Sangaré a ensuite rencontré les trois premiers ministres : Modibo Keita, Abdoulaye Idrissa Maïga, Soumeylou Boubèye Maïga. C'est sous le passage de ce dernier, que le projet de régularisation des parcelles est arrivé sur la table du gouvernement, avant d'être ensuite retourné à la mairie pour correction. Le départ brutal de Soumeylou Boubèye Maïga a donc mis un coup d'arrêt à cette procédure.

Cette affaire a connu alors un nouveau rebondissement juridico-médiatique, suite à une dénonciation faite au Pôle économique et financier par l'ex-député Bafotigui Diallo, élu sous les couleurs du RPM qu'il a quitté en fanfare pour le parti Yelema, dont le président Moussa Mara n'a jamais fait mystère (avant son élection comme député) de sa volonté de prendre les rênes de la mairie du district. Il n'est d'ailleurs pas le seul, car le nom de l'ancien maire de la CIV, Issa Guindo revient aussi avec insistance, parmi les prétendants sérieux à ce poste si convoité pour son prestige et ses multiples opportunités.

Dans l'esprit des proches du maire du district, cette affaire est seulement d'ordre administratif, ce qui revient à dire que toutes les lettres d'attribution distribuées à d'éventuels bénéficiaires portent toutes la signature du maire. Ses collaborateurs ne sont que de simples exécutants, dont les tâches consistent à exécuter normalement ses ordres et consignes. Un point sur lequel, aucune confusion n'est permise. Comment peut-on alors parler de « complicité » dans un tel cas de figure, comme le laisse entendre ce chef d'inculpation libellé comme suit : « Adama Sangaré et « autres » pour atteinte aux biens publics, de corruption, de disposition du bien d'autrui et de complicité du crime d'atteinte aux biens publics. ».

Derrière ces nombreuses attributions qualifiées de salutaire ou providentielles par ses heureux bénéficiaires, il apparaît clairement que le maire Adama Sangaré n'avait aucune volonté réelle de détournement de parcelles à des fins d'enrichissement personnel ou de tiers. B.CAMARA/Le Phénix



## Kaou Abdramane Diallo

Pour un moment aussi grave, certains trouvent encore le courage d'applaudir #Allah Akbar. Ceci n'est pas un discours à la nation, c'est un discours à...soi-même #Cher Moi



## Awa Sylla

COVID vient faire quoi ici?  
C'est quoi l'article 39  
Mais tout ce qu'on retient de ce discours c'est COVID 19 seulement.  
Il dit qu'il sera là très bientôt comme l'a dit Issoufi Maïga.  
Mais le très bientôt là c'est quand?  
Il dit nous connaissons qui sont ces ravisseurs.



## Mamoutou Tangara

16 Juin, journée de l'enfant africain au Mali.  
Qu'en est-il des droits des enfants de camps des déplacés et ceux des enfants talibés ?



L'application de l'article 39 par le président IBK :  
Le médecin après la mort?

## Nia Dialla Keita

Urgent - Mali / Crise scolaire : "J'ai décidé de mettre fin à la crise scolaire en appliquant l'article 39", a déclaré IBK.



## Seydou Oumar Traoré

Le Tigre propose à IBK d'appliquer les articles 42 de la constitution en dissolvant l'AN et 50 usant des pouvoirs exceptionnels.



## Seyba Dembele

Je crains que les mesures annoncées par le chef de l'État ne contribuent au contraire à radicaliser encore plus les positions de ceux qui réclament son départ et donc à tendre davantage le climat socio-politique. Je ne pense pas que ce discours ait été à la hauteur des enjeux pour apporter une réponse à l'extraordinaire exaspération de nos compatriotes.

Le chef de l'État aurait dû annoncer de façon concrète des décisions répondant directement aux récriminations des populations. Il devrait également, pour des actions de moyen terme, fixer des perspectives concrètes, des délais et des résultats à atteindre. Rien de tout cela.





Il a prononcé une allocution standard comme si le pays vivait une situation standard quoi que difficile.

Honorable Moussa Mara

Il faut qu'il redresse la barre et il faut surtout que le Cadre d'actions, de médiation et de veille des confessions religieuses et des organisations de la société civile lui fassent remarquer clairement qu'il n'a pas pris la bonne mesure de la situation et qu'il faut agir autrement et vite.



## Moussa Baba Coulibaly

"Une famille unie mange dans la même assiette."  
Proverbe africain



## Actualité Ivoire Infos

Le pro-RHDP Cissé Seint à propos d'Hamed Bakayoko : « je ne peux pas lui apporter de soutien, ça serait comme soutenir un criminel »

N'hésitez pas à souscrire aux notifications et restez informés 24h/24



## Ouverture Média - OM

«IBK au CICB : Nous avons la preuve que Soumaila Cissé est vivant et il sera bientôt parmi nous »



## Mouhamadou Sidibé



Le peuple est une "Supra" entité politique. Il est supérieur à toute institution tant au niveau national qu'international.

Le peuple est souverain. Et la souveraineté du peuple est un droit inaliénable. Dans son aspiration relative à son bien-être, le peuple souverain peut procéder à un soulèvement populaire pour exiger le départ d'un régime, la démission d'un Président même légalement élu et également même au début de son mandat pour incapacité surtout notoire de résoudre ses problèmes. Ce qui est un devoir pour tout citoyen épris de paix et justice. Cependant personne n'est obligé, n'est contraint contre sa volonté de participer au soulèvement populaire. Une démission est toujours forcée et motivée surtout soit par la prise de conscience de l'intéressé(e) (qui se voit dans l'incapacité de bien jouer son rôle) soit par les administrés (sinon une prise de conscience de l'assistance comme les cas de la Tunisie, de l'Égypte, de l'Algérie, du Burkina Faso.)

Le #Président #français #René #Coty, en partie face à la pression de la rue due à la crise d'Algérie sinon la crise de Mai, démissionne en 1959. En Afrique, les Présidents qui ont abdicé autrement dit qui ont démissionné :

**Au Mali** : Modibo Keita (démission sous pression militaire) ; ATT (démission sous pression militaire). / **Afrique du Sud** : Tabo Beki (démission sous pression de la rue) ; Jacob Zuma (démission sous pression de la rue). / **Algérie** : Chadli Benjedid : (démission volontaire) ; Liamine Zéroual : démission volontaire) ; Abdelaziz Bouteflika (démission sous pression de la rue) / **Burkina Faso** : Blaise Compaoré : (démission sous pression de la rue). / **Cameroun** : Ahmadou Ahidjo (démission volontaire de par le « malade imaginaire »). / **Madagascar** : Marc Ravalomana : (démission sous pression de la rue). / **Sénégal** : Léopold Sedar Senghor, (démission volontaire pour des raisons d'âge à 74 ans). / **Zimbabwe** : Robert Mugabe : (démission sous pression de la rue et militaire).



## Mamadou Ismaila KONATE



Pour le #Mali, nul sacrifice n'est de trop. L'ultime devrait conduire les députés à renoncer aujourd'hui même à leur «mandat», les juges de la CC, à leur pouvoir et au PR d'ouvrir ainsi la phase intermédiaire vers un Mali neuf, propre, digne et implacable. #Mali#FINDERÉGIME

## Affaire de demande de démission du Président IBK : Les piques de Dicko à Haïdara



**A**ncien et président en exercice du Haut Conseil Islamique du Mali se marquent à la culotte depuis quelques temps, et ne ratent plus l'occasion d'échanger des piques aux allures, jusqu'ici, de tapes amicales. Le dernier ping-pong en date a été déclenché par l'Imam Mahmoud Dicko, le 05 juin dernier, à la faveur du meeting géant de sa nouvelle coalition.

Le célèbre parrain de la CMAS – non moins président d'honneur d'un HCIM, dans son intervention, n'a pas omis d'exprimer sa gratitude aux plus hautes autorités pour certaines largesses et générosités dont il a souvent bénéficié de leur part en tant que notoriété religieuse. Mais c'était visiblement moins l'expression d'une reconnaissance que la réplique à une sortie antérieure tout aussi persiflant de son successeur au HCIM. Cherif Ousmane Madani Haïdara, il s'agit de lui, affichait précédemment haut et fort sa fierté de se distinguer des autres leaders musulmans par une nette autonomie vis-à-vis des pouvoirs politiques, allusion faite manifestement à un possible asservissement de ses pairs par la dépendance matérielle. Aussi la réplique de Mahmoud Dicko n'a-t-elle moins sonné comme un cinglant démenti à la singularité dont se prévaut Haïdara, lequel a été contraint de nuancer en reconnaissant avoir lui aussi bénéficié de largesses mais sans les avoir réclamées. Vivement le prochain round ?

## Émérite PDG de l'OPAM : Notre compatriote Youssouf Maïga imprime sa marque à la tête du RESOGET pour un second mandat

**Y**oussouf Maïga, PDG de l'Office Malien des Produits Agricoles (OPAM), puisque c'est de lui qu'il s'agit, fait partie des cadres valeureux de ce pays. Partout où il est passé, du Ministère des Investissements, où il était Secrétaire Général, au Ministère du Commerce et de l'Industrie où il a occupé le même poste, avant l'OPAM, il a su imprimer sa marque, prouver aux Maliens que le pays peut compter sur des jeunes cadres.

Compétent et d'un commerce facile, il a su vendre sa compétence en

## Crise à la SADI : Le Bureau politique a exclu ses trois députés



**I**ls ne peuvent poser aucun acte au nom du parti, y compris à l'Assemblée Nationale. Après la mise en place des groupes parlementaires, les trois députés du parti SADI, Amadou Araba Doumbia (élu à Niono), Moussa dit Tiécoroba Sangaré et Bintou Dembélé dite Zébala Bintou (élu à Koutiala) avaient reçu l'ordre du Bureau Politique (BP) de SADI de démissionner du groupe parlementaire Benso dans un délai de 48 heures.

Au-delà, une semaine a été accordée par ledit BP aux coordinations pour écouter à leur tour leurs élus et échanger sur sa décision. Finalement, ces députés ont refusé de se plier à l'injonction du parti, d'où leur exclusion et l'interdiction de poser un seul acte au nom du parti y compris à l'Assemblée Nationale.



dehors du Mali lorsque ses pairs de l'Afrique l'ont élu Président du Réseau des Sociétés et Offices chargés de la Gestion des Stocks Nationaux (RESOGET). Il vient d'être reconduit il y a quelques mois. Une confiance qu'il s'emploie à mériter davantage en travaillant plus, en innovant, et surtout à galvaniser tous les pays membres à se conformer aux textes et aux normes prescrites par l'organisation. Modeste et travailleur, il fait partie de ces jeunes cadres maliens dont le mérite n'est plus à démontrer. Cela est certifié par sa gestion brillante des crises alimentaires depuis son arrivée à la tête du RESOGET où il est en train d'imprimer sa marque. Un engagement et un dévouement pour la cause commune salués par les 17 pays membres de l'organisation.



## L'hivernage face à l'insécurité grandissante à Ouenkoro : Les populations de Ouenkoro réclament le retour de l'Armée malienne



Après la démission suivie de la reconduction du Premier ministre, Dr Boubou Cissé, le 11 juin dernier, et face à l'approche de l'hivernage, les populations de la Commune Rurale de Ouenkoro n'ont qu'une seule doléance. Il s'agit du retour du contingent militaire qui avait été déployé en juin 2019 et qui a permis aux habitants de semer et de labourer leurs champs. Mais depuis le 6 février 2020, la Commune Rurale de Ouenkoro dans le cercle de Bankass, se trouve désormais sous la coupe des différents groupes armés rivaux qui avaient complètement déserté la commune avec l'arrivée d'un contingent de l'armée malienne de 120 hommes lourdement armés le mois de juin 2019. Et jusqu'au moment où nous mettons sous presse cet article, la commune reste sous la coupe de ces différents groupes rivaux suite au départ des militaires maliens qui ont plié armes et bagages depuis le 31 janvier 2020, d'où l'incompréhension, voire la colère des habitants de la localité qui se trouvent aujourd'hui entre l'enclume et le marteau.

A l'entame de l'hivernage, les habitants espèrent le retour du contingent militaire malien afin de pouvoir cultiver leurs champs, ne serait-ce que le temps de cette période cruciale pour la vie des populations. Ce qui permettra sans doute le retour des populations qui ont fui vers l'intérieur du pays et au Burkina Faso, considérés comme plus sûrs. La présence des militaires maliens permettra aussi de cultiver paisiblement et sans crainte leurs champs dans un climat de sérénité, de tranquillité et de confiance. Rappelons que les populations avaient été surprises de voir le départ des 120 militaires, le 31 janvier 2020, d'où un sentiment d'incompréhension, d'abandon et de colère se lisant sur leurs visages, puisque se sentant abandonnées par les plus hautes autorités du pays. Aujourd'hui la commune se trouve encerclée par différents groupes armés rivaux en attendant le retour des militaires maliens. Le nouveau gouvernement de Boubou Cissé doit tout mettre en œuvre pour rassurer les populations de la commune qui ne demandent qu'à être protégées par l'armée malienne. En attendant le retour de l'armée malienne, place à la psychose de tous les jours, voire la colère des habitants de qui ne savent plus désormais à quel saint se vouer. C'est l'appel du Chef de village, de l'imam et des notabilités que nous avons joint au téléphone pour le retour de la quiétude et de la paix qu'ils espèrent tous les jours

**Sadou Bocoum**

## Situation sécuritaire dans le pays : Une rencontre au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants



Une rencontre a eu lieu, le vendredi 12 juin 2020, entre les parties signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. Le but de cette rencontre était de trouver une solution aux problèmes sécuritaires.

Elle était dirigée par le Secrétaire général du ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Général de Division Ibrahima Fané. C'était dans la salle de conférence du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants (MDAC).

## Bourem : Des échanges en cours sur la paix et la réconciliation



Le Comité régional de paix de Gao a initié une rencontre, le mercredi 10 juin 2020, sur la paix et la réconciliation à Bourem, avec le soutien du Centre du Dialogue Humanitaire (HD). Elle était présidée par l'Adjoint du Préfet de Cercle, Mamadou Daou.

Les échanges ont porté sur les activités menées dans le cadre de la résolution des tensions conflictuelles à Gao. Des autorités administratives y étaient présentes, selon l'AMAP. Cette cérémonie a été une occasion pour présenter les membres du bureau du Comité régional de Paix de Gao, leur plan d'action et leurs missions dans la région. Le bureau est composé de 25 membres.



## Pour une participation plus accrue et efficace aux activités de maintien de la paix et de sécurité de l'ONU : La France, le PNUD et l'EMP signent un accord de 600 millions de FCFA pour renforcer les capacités des cadres francophones africains

L'objectif de cette convention tripartite est de renforcer les capacités des cadres francophones africains en vue d'une participation plus accrue et efficace aux activités de maintien de la paix et de sécurité de l'ONU. Cela, à travers le développement des capacités d'enseignement et d'accueil de l'EMP d'ici fin 2020.

Un financement d'un Projet d'Appui à l'EMP-ABB, à hauteur de 600 millions de FCFA a été concrétisé à travers la signature d'un protocole d'accord entre la France, le PNUD et l'EMP. Elle s'est déroulée dans la salle de conférences internationales de l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye de Bamako (EMP-ABB).

Le Directeur Général de l'EMP-ABB, le Général de Brigade Mody Béréthé se dit très honoré d'accueillir toute initiative s'inscrivant dans le cadre de la consolidation de la paix en Afrique. Ce financement vient soutenir l'espace CEDEAO et particulièrement la bande Sahélo-Saharienne qui est confrontée à de nombreux défis liés au terrorisme et à la criminalité transfrontalière. Toutes choses qui nécessitent une préparation et une formation plus accrues.

Le Général de Brigade Mody Béréthé a exprimé toute sa gratitude à l'Ambassadeur de la France au Mali, ainsi qu'aux responsables du PNUD pour



leur engagement à la promotion et au renforcement de la culture de la paix.

Pour M. Alfredo Teixeira, représentant résident du PNUD par intérim, l'EMP est aujourd'hui une légitimité reconnue dans la formation dans les domaines du maintien de la paix. La suite de cette signature d'Accord de financement, nous allons organiser la semaine prochaine le Comité Local d'Examen du Projet (CLEP) afin de partager davantage son contenu avec les différentes parties prenantes.

Ce sera aussi l'occasion de procéder à la signature de l'accord entre le PNUD et l'EMP pour la réalisation des activités du projet, a-t-il ajouté. Le représentant résident du PNUD par intérim a aussi remercié le Directeur Général de l'EMP et ses collaborateurs pour leur engagement et leur professionnalisme qui depuis plus de 10 ans travaillent étroitement avec le PNUD dans la mise en œuvre de différents projets.

**B Diallo, avec FAMA**

## Attaque près de Diabaly : L'armée malienne livre un premier bilan

Selon des chiffres officiels communiqués le lundi soir, 24 soldats maliens ont été tués dans une embuscade dimanche après-midi dans la région de Diabaly, au nord de Segou vers la frontière mauritanienne. Trois sont portés disparus.

C'est par un tweet que l'armée malienne a annoncé ce premier bilan de 24 morts, huit rescapés et quatre véhicules détruits dans l'embuscade tendue à l'une de ses patrouilles dans la région de Diabaly. « Les évaluations se poursuivent sur zone », assure l'armée qui avait quelques heures plus tôt annoncé que des renforts avaient été dépêchés sur place.

Dans un communiqué, le ministère de la Défense annonce par ailleurs que trois soldats manquent toujours à l'appel. « Les évaluations se poursuivent sur zone » et ils sont recherchés activement, assurent les autorités. Suite à l'embuscade de BOUKA WERE, 24 personnels FAMA ont trouvé la mort. Des rescapés (8) ont été récupérés. Des véhicules (4) ont été détruits. Les évaluations se poursuivent sur zone. [pic.twitter.com/qe9Ba4ALH4](https://pic.twitter.com/qe9Ba4ALH4)

— Forces Armées Maliennes (@FAMA\_DIRPA) June 15, 2020

Il y a pour l'instant peu d'informations sur le déroulé de l'embuscade.



On sait simplement que la patrouille attaquée dimanche comptait une soixantaine d'hommes et que les premiers rescapés ont pu d'eux-mêmes regagner leur camp situé non loin de la frontière mauritanienne.

Depuis ce lundi après-midi, une vidéo circule avec plusieurs corps de militaires maliens tués dans un environnement qui semble correspondre à celui de l'attaque, mais elle n'a pas été authentifiée pour l'instant.

# FOFY<sup>®</sup> INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

## CUIVES

## MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie



## Fonds pour le rapatriement des maliens bloqués à l'étranger : Sur les 6 milliards ordonnés par IBK, son PM n'a versé que 250 millions de FCFA



**S**ous la houlette de son président, Haïdara Cherif Mohamed, le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne a tenu un point de presse ce jeudi 11 juin à son siège sis au quartier Mali. L'objectif était de décrire la situation qui préoccupe les Maliens de l'extérieur et demander au gouvernement d'agir urgemment pour que le pire n'arrive pas.

Les points majeurs inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre avec la presse sont entre autres : rapatriement des Maliens bloqués à l'étranger et au Mali, les 5000 hectares alloués à la diaspora en zone office du Niger, le remaniement ministériel et la régularisation des Maliens de France.

Pour rappel depuis la mi-mars, les frontières de notre territoire sont fermées. La raison elle est simple, c'est pour réduire le risque de propagation de la pandémie à coronavirus qui fait des ravages à travers le monde. Cette décision

du gouvernement a bloqué beaucoup de nos compatriotes en séjour au pays et ceux vivant à l'étranger désirant rentrer au bercail.

Cette circonstance exceptionnelle due au coronavirus, a poussé le Président de la République Ibrahim Boubacar Keita, en toute responsabilité à mettre en place une commission interministérielle de gestion de la crise pandémique, dirigée par le Premier ministre Dr Boubou Cissé. Elle est composée des Ministères de la Santé et des Affaires Sociales, des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, des Maliens de l'Extérieur, de la Sécurité et de la Protection Civile et de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. À cet effet, le Président de la République a mis à la disposition de la commission, 6 milliards de francs CFA pour aider la diaspora malienne à faire face aux conséquences néfastes du COVID-19. Et lors de son adresse à la na-

tion le 10 avril dernier, il a instruit le chef du gouvernement à tout mettre en œuvre pour le rapatriement des Maliens à l'étranger.

Dans un communiqué remis à la presse, le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne a clairement dit que malgré la ferme instruction du Chef de l'Etat faite au Premier ministre, son Ministère de tutelle n'a reçu que 250 millions de francs CFA qui ont permis d'organiser des vols de rapatriement courant mai 2020 à partir des pays comme la Tunisie, du Maroc, la France, Dubai et les États-Unis d'Amérique. Au regard du nombre pléthorique de Maliens encore et toujours bloqués ou en situation dérisoire à l'étranger, le CSDM trouve 250 millions de francs CFA dérisoires pour permettre au Ministère des Maliens de l'Extérieur et aux autorités diplomatiques et consulaires d'organiser les rapatriements.

Par ailleurs dans le paragraphe 3 du document



mis à la disposition de la presse, le Conseil explique que malgré la mesure présidentielle allouant 6 milliards pour l'accompagnement de la diaspora malienne pendant cette crise, les Maliens déjà rapatriés ont dû payer leurs billets d'avion contre remboursement à l'arrivée et que les aéronefs affrétés pour les rapatriements sont arrivés à moitié vides.

Les responsables du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne précisent que depuis l'arrivée des Maliens vivant à l'étranger, rentrés sur fonds propres, aucun d'eux n'a reçu le remboursement intégral de ses frais de billet d'avion comme promis. Car, expliquent-ils, les 250 millions de francs donnés au Ministère des Maliens de l'Extérieur n'ont essentiellement servi qu'à payer les frais d'hôtel à l'étranger ainsi qu'au Mali dans le cadre de leur confinement après leur retour en attendant de regagner leur domicile.

Préoccupée par la gestion des 6 milliards alloués pour sa cause, la faitière de la diaspora se questionne. Pourquoi avoir annoncé une mesure présidentielle d'accompagnement et de soutien à la diaspora d'un montant 6 milliards et faire payer les billets retour à un prix exorbitant ? Pourquoi la commission gérée par la Primature n'a remis au Ministère des Maliens de l'Extérieur que 250 millions sur les 6 milliards ?

Autant de questions qui restent sans réponse et c'est pourquoi, le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne interpelle le Premier ministre également ministre de l'Economie pour l'édifier sur l'utilisation des 6 milliards de francs CFA.

## Affaire des 5000 hectares

Contrairement au courrier du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur daté du 30 mars 2020 sous le N°00018 concernant l'attribution de 5000 hectares de terres agricoles en zone office Niger plus précisément à Kolongo qui a fait le tour des réseaux sociaux, le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne s'inscrit en faux. Ce sont des fake-news, argue-t-il, en éclairant que ce projet a été initié par Abrahamane Sylla, ancien ministre des Maliens de l'Extérieur avant le ministre Amadou Koïta. Des questionnements se posent sur la procédure d'attribution de ces 5000 hectares. Doit-elle être gérée par le Ministère des Maliens de l'Extérieur ou conjointement par une commission paritaire composée du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne, de notre ministère de tutelle, du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur, de l'Office du Niger et le Ministère de l'Agriculture ?

N'est-ce pas après des élections législatives

que le remaniement ministériel s'impose de plein droit, notamment un gouvernement très restreint de 25 ministres comme les résolutions du Dialogue National Inclusif le recommandent ? Le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne prévient les autorités de maintenir le Ministère des Maliens de l'Extérieur, au besoin de le renforcer techniquement et financièrement. Car, pour le CSDM avec le grand nombre de Maliens établis à l'étranger, ce Ministère demeure le moteur de l'économie nationale.

Au chapitre des régularisations des Maliens de France en situation irrégulière, le CSDM est formel. Il éclaire sans nuance que le message relatif à la régularisation des Maliens en situation irrégulière autrement dit des « Sans-papiers » émane de l'ancien E-mail du CSDM, qui depuis longtemps n'est plus opérationnel. Et donc ce message ne peut être qu'une tentative d'escroquerie fabriquée par l'ex président Baïdy Dramé, exclu du CSDM de France depuis 2019 et de toutes ses instances. En outre, le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne en appelle aux Maliens de l'extérieur à ne pas accorder du crédit à ce faux espoir d'une quelconque régularisation.

■ Karamoko B. KEITA



## COVID-19 : La prévention au sommet des préoccupations !

La maladie infectieuse causée par le coronavirus, le Covid-19, provoque des symptômes courants, notamment la fièvre, la fatigue, la toux sèche entre autres. Aujourd'hui, la contamination a dépassée 1 700 cas dont 62 décès et plus de 1000 personnes guéries. Pour se protéger contre ce fléau, il faut respecter les mesures barrières qui sont : se laver quotidiennement les mains avec du savon, porter un masque, respecter la distanciation sociale d'un mètre, entre autres.



**E**n effet, la manière la plus simple pour se protéger contre toute contamination est de nettoyer régulièrement et soigneusement les mains avec une désinfection à base d'alcool ou les laver à l'eau et au savon. Il faut signaler que lorsqu'on lave les mains à l'eau et au savon ou une désinfection à base d'alcool tue les virus qui peuvent se trouver sur les mains. « Il faut maintenir une distance d'au moins un mètre entre vous et toute personne qui tousse ou éternue », a réaffirmé le DG de l'Institut National de la Recherche et de la Santé Publique (INRSP), Dr Akory Ag Iknane.

Lorsqu'une personne tousse ou éternue, dirait-il, elle expulse de petites gouttelettes liquides de son nez ou de sa bouche qui peuvent contenir des virus. « Si vous êtes trop près, vous pouvez respirer les gouttelettes, y compris le virus COVID-19 si la personne qui tousse à la maladie. Il faut éviter de toucher les yeux, le nez et la bouche » a-t-il poursuivi. En ce qui concerne les plus hautes autorités, il s'agit de soutenir les services sanitaires en matière de l'épidémie pour freiner la propagation de cette pandémie. Il a rappelé que le Mali a connu son premier cas dans la région de

Kayes où les équipes d'interventions rapides de cette zone sont parties intervenir pour faire le point de la situation.

A ce titre, le Gouvernement dans son communiqué a invité les regroupements, notamment les jeunes, les groupements des femmes, les légitimités traditionnelles et les mouvements religieux afin de lutter contre la propagation du Covid-19. Ensuite, il a mis à la disposition des services compétents des ressources humaines motivées et engagées à renforcer l'engagement de notre pays en faveur de la lutte contre le nouveau coronavirus. Aussi, les moyens logistiques et technologiques, un soutien scientifique à la hauteur de la menace et un budget de réponse de plus 35 milliards financé à près de 90% restent le meilleur moyen pour freiner la pandémie du Covid-19. Quant au Dr Moussa Diarra, spécialiste en gastro-hépatique au CHU-Gabriel Touré, lui a invité la population malienne à accompagner et à respecter les mesures barrières afin de freiner la propagation de cette pandémie. Il exige à la population malienne d'être sereine en respectant davantage les mesures barrières, notamment se laver les quotidiennement les mains avec du savon ou du gel hydro-alcoolique ; ensuite, de respecter une distance réglementaire d'au moins un mètre ; tousser dans le coude ; et enfin, porter un masque si on est malade. En respectant ces mesures, elles permettent de réduire la transmission du virus de près de 60%, a-t-il expliqué, avant de dire que : « nous devons aussi nous donner la main pour que nous puissions contenir cette maladie et ralentir son accélération »

Par ailleurs, le Secrétaire général du ministre de la Santé et des Affaires sociales, Dr Mama Koumaré, a invité la population malienne à appliquer le respect des mesures d'hygiène, notamment le lavage des mains au savon, l'assainissement du cadre de vie et à utiliser un masque ou se couvrir le nez et la bouche avec un mouchoir ou dans le pli du coude quand on éternue ou tousse.

Enfin, il a recommandé à la population malienne d'éviter tout contact avec une personne présentant des symptômes de type grippale et à cuire suffisamment la viande, le poisson et les œufs avant consommation. La recherche continue pour trouver toute personne-contact qui fera l'objet d'un suivi quotidien, a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo

# Journée Spéciale De Joliba 105.0 Fm sur la Libération de Soumaïla Cissé : La détention prolongée du Chef de file l'Opposition surchauffe les esprits !

Trois mois après son enlèvement dans le centre du Mali, alors qu'il était en pleine campagne électorale, Soumaïla Cissé, président de l'Union pour la République et la démocratie et chef de file de l'Opposition, reste toujours entre les mains de ses ravisseurs jusque-là demeurés officiellement non identifiés. Plus les jours passent, plus l'angoisse monte chez sa famille et ses proches, plus l'affaire Soumaïla Cissé se banalise dans l'esprit du commun des mortels. Pour replacer le dossier dans toute sa gravité et éviter qu'il soit noyé par d'autres sujets brûlants de la nation, la radio Joliba 105.0 FM et depechesdumali.com de Binthily Communication ont sorti les grands moyens dans la seule journée du lundi 15 juin 2020, en organisant deux émissions de suite sur cette détention prolongée de la deuxième plus grande personnalité politique du Mali.



**P**our mobiliser tous les Maliens derrière la libération de l'Honorable Soumaïla Cissé, la radio Joliba 105.0 FM et depeches du mali.com n'a pas, du tout, lésiné sur les moyens. Elles y ont consacré toute une journée avec deux émissions phares qui ont aussi mobilisé des chercheurs, des journalistes, les autorités chargées de le retrouver et de négocier sa libération et des membres de la famille politique de l'illustre personnalité.

A en croire la Patron de Binthily Communication, Birama Konaré, l'objectif de cette journée baptisée « **Près de trois mois de détention. Mobilisons-nous pour la libération de Soumaïla Cissé** » avait pour but et seule mo-

tivation de soutenir sa famille, ses compagnons et tous les acteurs politiques dans cette dure épreuve et de les mobiliser davantage. « **Notre rôle, notre devoir est aussi de nous battre pour la liberté d'expression et les libertés individuelles sous toutes leurs formes. Mobilisons-nous pour sa libération !** », explique le promoteur de Binthily Communication.

Le programme de cette journée a commencé à 9h 30, avec la revue de presse constituée principalement d'articles consacrés à Soumaïla Cissé, avec comme présentateur Amadou Abdoulaye Diallo, et s'est clôturé à 19 h 00 avec l'émission « Dis », le débat interactif du soir ! « Que sait-on sur la détention de Sou-

maïla Cissé ? ».

La police de l'émission de débat spéciale, avec comme thème « Faut-il médiatiser les prises d'otages ? », était assurée par Mohamed Attaher Halidou, avec comme invités les journalistes Ramata Diaouré du Journal du Mali, Serge Daniel, Représentant de RFI, Alexis Kalambry, Directeur de publication de Mali-Tribune, Malick Konaté, président de l'association des Blogueurs du Mali.

D'entrée de jeu, tous les invités du jour sont tombés unanimement d'accord sur la mobilisation des plus hautes autorités maliennes en faveur de la libération de Soumaïla Cissé et se montrent très prudents sur le bien-fondé d'une récente information donnée par le journal « Le Sphinx » qui ramène l'enlèvement du Chef de file de l'Opposition à un complot d'Etat.

Mais selon Alexis Kalambry, le fait que les autorités restent mobilisées n'est pas suffisant.

« **Nous voulons des résultats. A savoir sa libération** », dit le journaliste.

Cette unanimité des invités du jour a aussi été gardée autour de la question de la prudence de Soumaïla Cissé qui s'est rendu dans une zone dangereuse pour battre campagne.

En bloc, les invités de Mohamed Attaher Halidou ont vanté la prudence du Chef de file de l'Opposition.

Selon Serge Daniel, Soumaïla Cissé est quelqu'un de prudent. « **Avant de partir, il a balisé le terrain. Il a pris un maximum de précautions. Mais le problème est qu'on ne prend jamais assez de précautions dans ce no man's land** », argumente le re-



présentant de RFI qui enchaîne avec un cri de cœur en ces termes : « **l'idéal était qu'on voit une preuve de vie de Soumaïla Cissé** ».

Même constat pour Alexis Kalambry qui estime qu'en plus de la sécurité étatique, chaque personne qui ose s'aventurer dans cette zone prend aussi un minimum de mesures sécuritaires personnelles.

Selon Malick Konaté, on ne peut accuser aucunement Soumaïla Cissé de faire la tête dure en allant battre campagne dans son Niafounké natal. « **Le gouvernement du Mali avait garanti la sécurité à tous les candidats qui voulaient à aller battre campagne chez eux** », estime le président de l'association des Blogueurs du Mali.

Sur l'étonnement de l'animateur du débat après avoir fait le constat triste que huit co-otages de Soumaïla Cissé ont été libérés sauf lui-même, Serge Daniel estime que ses ravisseurs ont juste voulu gagner du temps et que leur cible principale était Soumaïla Cissé qui paraît à leurs yeux un gros poisson. « Je crois que les ravisseurs ont voulu gagner du temps en libérant ses co-otages. Je crois que c'est lui qui était visé par le rapt », pense Serge Daniel.

Selon Alexis, l'hypothèse de l'enlèvement de Soumaïla Cissé comme moyen pour renflouer les caisses des Djihadistes ou en faire une monnaie d'échanges paraît de plus en plus plausible. « Dans le cas de Soumaïla Cissé, on peut écarter l'aspect publicitaire recherché par des Djihadistes parce qu'il n'y a pas eu de revendication jusque-là », soutient Alexis.

Parlant du flou qui entoure l'identité de ses ravisseurs, Ramata Diaouré estime que s'il y a eu des demandes d'acheminement des médicaments, qu'il y a probablement des Maliens qui savent qui le détient.

S'agissant de l'aspect médiatisation de cet enlèvement, tous les invités du jour s'accordent sur le fait qu'il faut limiter cette médiatisation au strict besoin qu'il ne tombe dans l'oubli en évitant tout ce qui peut mettre en mal le processus des négociations.

■ Ibrahim Sanogo

## Assassinats à répétition : Bientôt un commissariat de Police à Fana !

Une autre tête humaine tombe à Fana dans la nuit du mardi 9 au mercredi 10 juin 2020. Suite à ce énième assassinat, la Direction Générale de la Police du Mali décide de l'ouverture prochaine d'un commissariat à Fana.

La victime s'appelle Bakary Sangaré. Il serait âgé de plus de 50 ans. C'est un militaire à la retraite. Selon le constat provenant des médecins ainsi que des autorités locales ayant effectué le déplacement sur le lieu du crime, la victime aurait reçu des coups, avec une arme tranchante, sur sa tête.

Difficile d'identifier si ses bourreaux l'ont frappé avant de l'égorger ou si ce fut en sens inverse. Comme pour les autres cas de figure, le corps de cette nouvelle victime serait trouvé intact. Ce qui laisse penser que les auteurs de cet acte avaient juste un besoin de sang humain. Tout reste encore au stade de supposition.

Pour calmer le moral des citoyens et éviter des soulèvements pareils à celui survenu après la mort de la jeune fille albinos, un point de presse a réuni les autorités locales, la Direction Générale de la Police ainsi que celui de la Gendarmerie, le jeudi 11 juin 2020, dans la Mairie de Fana. Elles ont appelé au calme et informé de l'ouverture des enquêtes sur tous les crimes survenus à Fana.

À cette question d'ouverture d'enquête, Sanooussi Coulibaly, Enseignant à Fana, est sorti de sa réserve. « La vie humaine est sacrée », a-t-il clamé haut et fort. Aux autorités de sécurité de Fana, il demande des précisions sur les conclusions des enquêtes sur les précédents crimes. « À quoi vont aboutir vos enquêtes ? », demande-t-il ?

Pour sa part, l'honorable Mamadou Diarrasouba, député élu à Massigui, a formulé auprès du Directeur Général de la Police et celui de la Gendarmerie Nationale, la demande d'appui des éléments de la police et de la gendarmerie de Fana en personnel et équipements. Une demande approuvée. Le Directeur Général de la Police du Mali, Moussa Ag Infahi, estime

que « ces meurtres nous interpellent tous ». Il annonce de ce fait l'ouverture très prochaine d'un commissariat à Fana afin de mieux sécuriser cette ville. Ce commissariat viendra en appui à la gendarmerie et à la garde nationale ainsi qu'à toutes les forces qui opèrent dans cette zone pour la sécurisation des personnes et de leurs biens. Les matériels nécessaires pour le fonctionnement de ce nouveau commissariat seront bientôt livrés, a-t-il promis. L'autre moment fort de ce point de presse a été la demande de coopération entre les forces de sécurité et la population. « Il faut coopérer loyalement et franchement avec les forces de sécurité » pour arrêter ces criminels. Ces forces de sécurité sont « là pour vous », a réitéré le Directeur Général de la Police Nationale.

Boubacar Moussa Diarra, Procureur de la République près le Tribunal d'Instance de Fana, demande plus de coopération entre la population et ses éléments. Il incite les Fanois à les recourir pour faire des dénonciations. Rappelons que c'est suite à la recrudescence de ces assassinats dans cette ville qu'un poste de police a été mis en place afin d'appuyer la gendarmerie et la garde nationale dans la sécurisation de la ville. En dépit de cela, les coupeurs de tête poursuivent leurs scènes macabres.

■ Foussemi Togola



## Inspection domaniale : Le PDG de l'ACI épinglé sur l'attribution de 4 parcelles à un neveu

**A**près avoir fait couler beaucoup de sa-  
live, cette casserole bruyante de l'ACI  
fait actuellement couler tout un fleuve  
d'encre. À en croire nos sources, en effet, les  
enquêtes sur l'affaire en question ont accouché  
d'un sulfureux document qui met en lumière  
les pratiques bancales ayant émaillé  
l'attribution de quatre (4) splendides parcelles  
à la même date et à un seul et même individu.  
Il s'agit, tenez-vous bien !, d'un étudiant ou du  
moins le titre sous le couvert duquel l'acqué-  
reur peu ordinaire, Papa Oumar Samaké, s'est  
acquitté des sommes respectives de 64 290  
000 francs CFA pour la parcelle numéro 3041  
de 500 m<sup>2</sup>, 73 260 000 francs CFA pour le nu-  
méro 3042 de 555 m<sup>2</sup>, 71 960 000 et 71 700  
francs CFA pour les parcelles 3046 et 3048 de  
550 m<sup>2</sup> chacune. Pour un montant total de 281  
millions francs CFA payés rubis sur ongle par  
chèque BMS, l'intéressé s'est ainsi procuré une  
superficie d'environ 2 100 m<sup>2</sup> à Hamdallaye  
ACI dans l'ancien domaine aéroportuaire com-  
munément appelé « Anciens Aéroports du  
Mali ».

Les dites parcelles résultent d'une mise à jour  
certes approuvée du morcellement d'ACI 2000,  
mais il se trouve que leurs acquéreurs initiaux  
ont été littéralement spoliés à son profit, au  
motif qu'ils y ont renoncé en acceptant le rem-  
boursement des paiements effectués pour les  
acquérir.

Mais, ils n'auront pourtant rien à envier au  
nouveau bénéficiaire, et pour cause : la ces-  
sion suivante s'est opérée dans une ignorance  
douteuse et au mépris des procédures sacro-  
saintes selon lesquelles elle devrait passer  
par une mise aux enchères. C'est le principal  
constat auquel ont conclu les enquêteurs,  
après avoir passé au crible, selon nos sources,  
de nombreux documents et témoignages de  
divers acteurs de structures impliquées dans  
les procédures foncières et domaniales : des  
services d'urbanisme à ceux de l'ACI en pas-

sant par les collectivités et le bénéficiaire en  
personne. Il va sans dire que les prix de ces-  
sion pourraient avoir été en deçà des valeurs  
réelles des terrains, dès lors qu'aucune pos-  
sibilité de convoitise n'était donnée potentiels  
concurrents.

### Un conformisme très peu désintéressé

Au nombre des personnes ciblées par les vé-  
rificateurs figurent naturellement le principal  
décideur des lieux et vendeur des somptueux  
terrains, en l'occurrence le PDG Mamadou Tiéni  
Konaté. Selon nos confidences, l'intéressé n'a  
point daigné se dérober de sa responsabilité  
dans les manquements relevés par les inspec-  
teurs. Il s'adosse toutefois sur des arguments  
jugés très peu solides par les observateurs  
avertis, à savoir : l'attribution de l'ensemble  
du TF 1339 dans les mêmes conditions de vio-  
lation de la procédure légale en vigueur dans  
sa boîte. Autrement dit, aucune parcelle dudit  
lotissement n'a été cédée en conformité avec  
le mandat détenu par sa structure et en vertu  
duquel la vente aux enchères est un passage  
obligé dans la cession de parcelles.

Sauf que ce conformisme – du reste paradoxal  
pour celui qui avait prôné le redressement, le  
changement et la rigueur à son arrivée – est  
battu en brèche par tous ceux qui savent que  
les mêmes violations et manquements avaient  
motivé le retrait et la ré-attribution massifs  
de parcelles acquises avant l'avènement du  
PDG au directoire de l'ACI.

Sélective selon toute évidence, sa démarche  
allait même faire crouler la structure sous le  
poids des nombreuses condamnations judi-  
ciaires découlant d'annulations arbitraires  
d'opérations de ventes. Voilà qu'un sort simi-  
laire pourrait s'abattre sur les quatre (4) ter-  
rains concernés par l'inspection domaniale.  
Pas du fait du PDG lui-même, mais de celui  
des limiers qui, à en croire nos confidences,  
ont conclu dans leur rapport d'inspection sur  
la nécessité d'une annulation ni plus ni moins  
de l'adjudication effectuée au profit de l'étu-  
diant Papa Oumar Samaké. Du pain sur la  
planche pour Mamadou Tiéni Konaté, d'autant  
plus embarrassé que nos recoupements  
convergent vers des intérêts familiaux en lien  
avec l'acquisition des somptueuses superficies  
d'ACI 2000. En effet, le richissime étudiant bé-  
néficiaire, selon plusieurs sources concor-  
dantes, n'est autre qu'un neveu du PDG, dont  
le nom apparaît également dans une opération  
de vente : celle de l'ancien bâtiment des « Re-  
cettes Générales du District du District ».

D'une superficie de 1500 m<sup>2</sup>, ce joyau colonial  
datant de 1910 est revenu au même individu,  
sous le manteau d'opérateur économique, pour  
la somme de 1,237 milliards de nos francs.

A Suivre

■ A. KEITA



## La République en danger : Qui détient à présent les manettes de l'Etat ?



**S**il ne s'agissait que d'une épreuve, si rude soit-elle, que vit actuellement notre République, comme cela arrive cycliquement à tous les pays, les Maliens seraient beaucoup moins en face des conjectures lancinantes. Mais la situation est véritablement au bord de l'explosion alors qu'on ne sait pas exactement qui est aux commandes.

Analysant l'attitude d'Ibrahim Boubacar Keïta au moment où il lisait son adresse à la nation dans la nuit du 14 juin, Dr. Fatogoma Fomba, pharmacien de son état, croit avoir décelé chez le président de la République les signes de la « sénescence avec altération de la santé mentale ». Même en prenant des précautions épistolaires pour éviter de paraître désagréable au chef de l'État, au regard de la fonction présidentielle, le scientifique dit qu'il aurait aimé dire « tout bonnement à sa famille d'amener leur vieux à une consultation afin de contrôler sa santé mentale et dire aussi à la famille que quelqu'un profite de lui à l'insu des autres afin d'atteindre ses objectifs ».

Dr. Fomba délivre le diagnostic : « En le regardant et en l'écoutant discourir, nous avons vu un Président Ibrahim Boubacar Keïta diminué physiquement et mentalement. Les raisons sont les suivantes: la sénescence due à l'âge,

une probable dégradation de sa santé mentale. Dans ce cas combiné, son raisonnement peut rester logique, mais il nie les réalités et la gravité des événements autour de lui. »

En conséquence de quoi le pharmacien a une certitude : « Nous avons pensé que IBK est pris en otage réellement par un clan à travers sa sénescence et la dégradation de sa santé mentale ». Difficile de ne pas accorder foi à cette examination faite par un praticien de la science médicale. Au-delà, même les profanes ont pu constater qu'en lisant son discours - en dix minutes, une grande première, note avec emphase l'ORTM-, IBK était comme fuyant, les yeux hagards dans la posture de quelqu'un comme tétanisé, voire dopé qui déroulait mécaniquement ce qu'on a voulu qu'il dise.

Ces constats des citoyens ne procèdent pas d'esprits chagrins, malintentionnés et malveillants. Les quiproquos quant à l'authenticité de sa signature apposée le 11 juin sur le décret de reconduction de Boubou Cissé à la tête du gouvernement n'étaient pas encore estompés à la date du 14 juin. Physiquement, même si une certaine forme ressemblante est visible, les deux signatures sont bien différentes.

Il y a des explications indéniables à cette réalité. Premièrement, le président IBK est bien

malade, avec au moins une main tremblante, ce qui ne lui permet plus de reproduire correctement sa propre signature. Deuxièmement, le chef de l'État n'étant pas apte à signer, cette tâche a été dévolue à un imitateur qui s'est révélé très maladroit. Troisièmement, le chef de l'État ne contrôle plus rien et, en ses lieu et place, une bande de desperados à la haute main sur la marche du pays, un cartel qui se permet tout, comme savent le faire les crapules. IBK est alors dans la malheureuse position de tout accepter, tel un automate.

Quatrièmement, non, tout va bien chez le président, même s'il est vieux et malade à s'en inquiéter. Mais, c'est Dieu qui envoie des signes auxquels il faut être attentif. Le tremblement de la précieuse main présidentielle au moment de la signature peut être un mauvais présage, un terrifiant indice enveloppé dans une prémonition aux effets imminents. C'est comme des propos malencontreux qui échappent le plus souvent à des hommes haut-perchés que les dieux de l'Olympe décident de lâcher.

Mais la vraie question qu'il ne convient pas d'éviter est de savoir qui est véritablement aux commandes de l'État depuis le 05 juin. IBK ne donne aucune certitude encore. Son fils, Karim Keïta, est soupçonné par beaucoup d'entretenir une régence qui a la couleur d'une gestion de l'État par procuration. Quant au Général Moussa Diawara, Directeur de la Sécurité d'État, des observateurs ont souvent murmuré qu'il ne cesse de développer des attitudes d'un général Ben Ali face à un président Bourguiba vieillissant et sénile.

Pr Ali Nouhoum Diallo, ancien président de l'Assemblée nationale, a choisi de crever cet abcès Ben Ali-Bourguiba dans une communication dans laquelle il a mis en garde le Général Moussa Diawara contre la tentation de reproduire le scénario à la Monastir alors qu'aucune région malienne ne s'appelle Monastir. Comprennent les doués d'intelligence! En tout cas, il appartient maintenant à la Cour Suprême de nous édifier si IBK est apte ou non à gouverner encore. Et pourquoi l'Assemblée Nationale Coronavirus n'ira pas faire quelques tests à Koulouba ? Manassa Dagnoko et sa Cour Constitutionnelle, assurément, ne sont pas les seuls maux de la démocratie malienne.

■ Amadou N'Fa Diallo



## Incompétence, égo surdimensionné, ne souffrant pas les critiques : Quand l'imam Mahamoud Dicko passe IBK au scanner !

« Ils sont certes acerbes, virulents et violents, mais les propos de l'Imam Dicko à l'adresse d'IBK sont-ils pourtant à ignorer ? S'il a encore souci d'améliorer sa gouvernance, IBK doit accorder une très grande importance à ces critiques retraçant les erreurs et tares de sa gestion après 7 ans de gouvernance chaotique et à quelques encablures de la fin de son mandat. Un bilan avant l'heure comportant de très nombreux enseignements ! Mais des illuminés sont... Enfin ! Nous avons traduit et transcrit pour vous l'entretien réalisé par un confrère de la place avec l'Imam Dicko en question, 24 heures avant la marche du 05 Avril ayant mobilisé des centaines, voire plus d'un million de personnes pour sa réclamer sa démission », c'est en ces termes qu'un confrère de la place introduisait le décryptage qu'il a fait de la sortie de l'imam Dicko à la veille de la marche du 5 juin. Le titre et le sous-titre des morceaux choisis sont de la Rédaction... Bonne lecture !



### L'heure est grave et les seuls coupables sont les actuels gouvernants !

S'agissant de la manifestation prévue ce vendredi, nous l'assumons entièrement ! Nous sommes parties prenantes et appelons effectivement au rassemblement ! Un bijou en or, dit-on dans nos terroirs, perdra toute sa valeur et ne vaudra pas mieux que le cuivre s'il n'est porté le jour convenable par son propriétaire. Chaque chose, dans la vie, a son temps et il y a un temps pour toute chose.

Nous avons assez subi et accepté dans ce pays. Il ne nous reste plus qu'à préserver ce droit consistant à défendre nos opinions. Faut-il accepter d'être privé de ce droit ultime ? Non, on doit parler ! Et, il est quasi impossible d'embellir un mauvais acte avec la parole. Y a-t-il, dans cette gouvernance, une seule action dont-on peut s'enorgueillir et flatter le mérite ? Absolution aucune ! Alors, la manière de dénoncer ces mauvais actes ne saurait non plus être embellie. Il est bien temps qu'on tienne des discours francs et honnêtes. Il est temps en effet temps que l'on se

dise certaines vérités. L'heure est vraiment grave !

A l'annonce de la manif en question [de ce vendredi -ndlr], il y a eu de très nombreuses interventions tendancieuses à mon niveau et mettant en garde contre d'éventuels dérapages et effondrements... Mais qui ou quoi donc est à l'origine de ces risques d'affrontement et d'effondrement ? La violation des engagements, de la parole donnée, le non-respect du serment, les tentatives d'humiliation, d'agression... Ce sont tous cela à l'origine des risques en question. Et les seuls



coupables ne sont autres que les actuels gouvernants ! C'est bien ce qui arrive dans tout pays où les droits des citoyens sont bafoués. Il n'y a pas de feu sans fumée ! Tout effet a une cause ! La réaction des gens aujourd'hui n'est que la résultante de ces actes [de mauvaise gouvernance].

### «J'étais à Kidal : le Mali était là»

Il est vraiment temps qu'on se dise certaines vérités et que l'on évite les jeux de cache-cache. Voyez-vous, on ne parle même plus de Kidal aujourd'hui ! Il fut un temps où c'était, partout, le sujet à l'ordre du jour ! Mais aujourd'hui, on n'en parle plus parce que tout semble compromis. Je me suis personnellement rendu à Kidal en 2014 où j'ai trouvé sur place, et le gouverneur de la région, et chacun des préfets des différents cercles. Nous avons pris un repas ensemble, et le drapeau malien flottait sur les édifices publics. Etaient présents tous les représentants des services centraux de l'Etat et plus de 400 militaires et policiers [maliens]. Le Mali était là !

### Mais la mauvaise gouvernance a tout remis en cause.

Je suis un témoin vivant de ces faits, ce n'est nullement par ouïe dire. J'ai personnellement vécu ces douloureux événements ! Je me souviens encore de ces éléments des forces de l'ordre maliens présents à notre accueil, du Gouverneur de la région (MKAMISSOKO) qui est encore parmi nous en ce monde. C'est la

mauvaise gestion de la question qui nous a conduit-là aujourd'hui. Le Mali a par conséquent subi la pire humiliation, la honte, l'ignominie... Le pays n'a jamais auparavant connu ce niveau de déshonneur...

Je rappelle ces faits, juste dans le but de rafraîchir la mémoire collective. La situation s'est véritablement détériorée. Et ce n'est pas de gaieté de cœur qu'on le dit, non ! Imaginez-vous que c'est un président étranger, mauritanien en l'occurrence, qui s'est rendu à Kidal pour les supplier (les combattants kidalois) d'arrêter les hostilités. Le monde entier s'est impliqué pour ce faire. Et le Mali dut courber l'échine à Alger et signer des décisions imposées. Et le comble a été de célébrer ces faits [échec]...

Il faut être réaliste : lorsqu'on perd une guerre suite à une mauvaise gestion comme c'est le cas ici, on en subit les conséquences de plein fouet. Nos problèmes font suite à cet échec dû à son tour à la mauvaise gestion. Aussi, à y voir de très près, y a-t-il un seul point de l'accord [d'Alger] ayant été appliqué plus de cinq ans après sa signature ? Le seul ayant peut-être fait objet de respect, est le cessez-le-feu. Mais plus question de l'appartenance de Kidal au Mali ! Le drapeau malien a cessé d'y flotter, on y entend plus la voix du Mali ! Là-bas, ils sont libres d'entreprendre ce qu'ils veulent. Le seul présumé représentant de l'Etat malien [Le gouverneur] n'y est responsable de rien. On ne lui adresse même pas la parole à fortiori demandé son avis ou autorisation. A part la présidence des réunions du comité de suivi [de l'accord d'Alger], il n'as-

sume aucune autre responsabilité. Et à la suite de ces travaux [du comité de suivi], les participants se contentent de prendre leurs pertes et de se retirer sans rien lui demander... Et de Kidal, le problème s'est déplacé vers le centre du pays. Il importe de chercher à savoir ce qui se passe ici...

### «Au centre, ils ont incité les populations à s'entre-tuer»

Nous ne pouvons rester les bras croisés face à ces différentes situations, quand bien même il soit désormais de notoriété que la moindre réaction de notre part suscite des accusations fantaisistes. L'on est en effet systématiquement accusé de combattants [jihadistes] à la première tentative d'opposition à la destruction et l'effondrement du pays... Au centre du pays, ils ont incité les populations à s'entretuer sans qu'elles sachent ce qui se passe véritablement. Et personne ne cherche à savoir ce qui s'y passe réellement !

Wallaye ceux qui s'entretuent aujourd'hui ignorent les raisons du conflit qui les oppose. Et les gouvernants assistent paisiblement aux atrocités. Et chaque jour apporte son lot de cruautés.

Et dans cette veine, l'on commet la grave erreur de nommer-là un Haut représentant de l'Etat. Ce, dans un pays où existent déjà un ministre de la réconciliation, un autre ministre de l'administration [territoriale], des gouverneurs de régions, des préfets. Bref, l'Etat ainsi que ses autres composantes sont déjà présents.

Autant dire qu'il existe sur place des mécanismes pour rassembler et réconcilier les gens en conflit. Mais le président [de la République] se permet de nommer un haut représentant comme s'il s'agissait d'une autre entité. Le voilà donc qui consacre la participation du pays en nommant successivement un représentant au Nord, au centre, comme si le pays était divisé en trois entités... C'est avec un pincement de cœur que je le dis et le maintien : le président [de la République] pose en ce moment des actes de scission et d'effondrement du pays.

On ne gouverne pas un pays en opposant les gens les uns contre les autres : les familles, les communautés, les terroirs, les religieux, les porteurs d'uniformes [éléments des forces de l'ordre, entre autres... Et prétendre faire sor-

tir le pays du gouffre ! Quelle prétention ? C'est pourtant bien ce que fait en ce moment le président de la République. C'est la stricte vérité. Voici le véritable problème auquel nous sommes aujourd'hui confrontés au Mali.

## «Ils nous ont divisés»

Rien n'est évidemment possible sans la paix et la cohésion... Ils ont opposé tout le monde et du coup, fragilisé et bafoué le pays, en commençant par les religieux. Ils ont en effet pris l'habitude de nous opposer nous les religieux, en entretenant la discorde et la zizanie, arguant çà et là avoir remis à celui-ci ou à celui-là un tel montant en millions de francs CFA, entre autres bienfaits. Toute chose, à leurs dires, expliquant différentes réactions de la part des uns et des autres.

Nous avons, nous aussi, tous les enregistrements des propos par eux tenus en notre présence. Nous avons fait comme eux. C'est cela leur méthode de gouvernance : opposer des personnes vivant auparavant dans l'entente et la concorde !

C'est vraiment grave ! Evidemment, cette méthode est détestable et ne saurait aider à construire un pays, y vivre en paix ! Il est vraiment temps que l'on se dise ces vérités. Se peut-il qu'il y ait un mal en cela ? Doit-on continuer à saupoudrer le mensonge et entretenir l'hypocrisie ? Le pays est en train de se rétrécir. Et il ne reste plus qu'une portion congrue [Bamako et environs] où les gens sont libres d'aller, de venir et de gagner leur vie. Toute chose de nature à obscurcir les vues et donnant faussement l'impression que tout va comme dans le meilleur des mondes. La réalité est toute autre dans le reste du pays.

## «Nous ne sommes pas un peuple qui accepte la résignation et la soumission. Non ! »

Voyez-vous ? Nul ne peut parler ou émettre un avis contraire aujourd'hui sous ce régime sans être attaqué et vilipendé ! Et suite à l'échec de toutes ces méthodes et tentatives de dissuasion, l'on en vient, à l'heure actuelle à celle forte, la répression consistant aux enlèvements et kidnappings des personnes gênantes dans le but de faire taire toute opposition. Inacceptable ! Je l'ai dit et je le répète : notre peuple n'est pas un peuple soumis. Nous ne

sommes pas un peuple qui accepte la résignation et la soumission. Non ! Ce n'est pas cela le Mali ! Mais eux croient fermement que c'est le cas. N'ont-ils pas l'habitude de dire [leur slogan] que tout acte d'opposition et de refus de la part du Malien est la résultante de la pauvreté et de la faim et que la seule façon de le circonscrire est de mettre fin à cette privation en termes de nourriture ? Ainsi pensent-ils ! Point d'honneur et de dignité, à les en croire ! Comment peut-on soumettre un peuple à un tel déshonneur et à une telle prise d'otage ? Faire main-basse sur les ressources et mettre le grappin sur le pays, enrayer toute opposition et vouloir s'imposer à tous ! Quand même ! Ce sont eux qui disposent en effet de toutes ressources et opportunités du pays. Nul autre n'y a accès ! Et toute personne refusant de se soumettre à ce diktat est assimilée à un affamé à la quête d'une hypothétique pitance. Doit-on réduire un peuple à çà ?

Je le dis haut et fort : Nous croyions auparavant en l'homme, Ibrahim Boubacar Keïta, ce président que nous avons tous élu au regard de son sens de l'honneur, de sa dignité, de sa droiture [KANKELENTIGUI]... Raisons pour lesquelles nous l'avions justement choisi... Dieu a voulu qu'il en soit ainsi !

C'est lui, Ibrahim Boubacar Keïta qui, dans la Grande Mosquée de Bamako, devant les caméras des télévisions et de nombreux témoins, a levé la main aux cieus et dit : « vous érudits, je vous tiendrai griefs le jour où vous vous absteniez de me rappeler mes éventuels erreurs et errements. Je ne vous pardonnerai jamais votre silence ».

## Il ne supporte pas les critiques

Il nous a certes mis à l'aise ce jour-ci. Mais quand bien même, il n'aurait tenu ces propos devant nous, nous n'aurions été nullement gênés de lui dire nos vérités.

Et contrairement à ce qu'il a dit, mes propos du 29 Février [2020] portant sur l'affaire des «blindés en cartons» susciteront leur colère au point de d'inciter la justice à nous interpeller et à nous arrêter éventuellement. C'est ainsi que le procureur a décidé de me convoquer aux fins d'un interrogatoire.

Un plan était minutieusement préparé : une fois sur place, je devrais être arrêté et conduit au Camp I de la Gendarmerie. J'avais reçu toutes les informations, mais pas question de me dérober ou de fuir ! Qu'ils fassent donc comme bon leur semble ! C'est dire en tout état de cause, que les propos qu'il a tenu dans la mosquée et prenant Dieu à témoin, sont dénués de toute sincérité. Autrement, il ne m'aurait pas fait interpeller par la justice. Qu'ai-je donc fait ? Qu'ai-je donc fait ? Qu'ils le disent ! Pour avoir parlé ?

Ce n'est pourtant pas la première fois que je parle. J'ai parlé sous Moussa Traoré, sous Alpha [Oumar Konaré], sous ATT ! Ce n'est pas la première fois que je parle. Seulement, ils venaient là de montrer leur vrai visage : faire taire toute opposition et leur laisser les mains libres ! A se demander alors pour quelles raisons il eut cette lutte pour l'avènement démocratique...





## Manifestation populaire : Le M5-RFP se prépare à l'assaut du régime IBK



Les responsables de la coalition CMAS-FSD-EMK face à la presse samedi dernier

**D**e la Troïka au Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), les détracteurs d'IBK, après une sortie réussie et l'expiration de leur ultimatum, ont appelé leurs militants à un nouveau rassemblement ce 19 juin 2020. Même lieu, même mot d'ordre, même heure : demander la démission du président IBK et de son régime, sur l'esplanade du Monument de l'Indépendance, à partir de 14 heures comme précédemment.

L'annonce a été faite le samedi 13 juin au cours d'un point-presse au siège de la CMAS, animé par les responsables du mouvement. «Vendredi, si Dieu le veut bien, IBK dira la vérité au peuple malien », a juré Issa Kaou N'Djim, Coordinateur des Mouvements et Associations et Sympathisants de l'imam Mahmoud Dicko. Et d'ajouter qu'il doit se détromper s'il pense que les manifestants secs laisseront pour rentrer à la maison sans s'assumer démocratiquement, mais pacifiquement face à l'histoire. Annonçant ainsi le dernier assaut, Kaou Djim ajoute que la démission ne lui sera pas demandée cette fois, mais qu'elle lui sera arrachée. « Le chef de l'Etat a un mépris pour le peuple malien, sinon comment comprendre qu'après la gigantesque manifestation du 5 juin, il ne sorte pas pour s'adresser aux Maliens. Il a reconduit Boubou Cissé après un an

de gestion calamiteuse », a-t-il dénoncé.

Puisqu'on annonçait en même temps sur les réseaux sociaux que l'imam Dicko s'était rendu chez IBK pour trouver un compromis à la situation, le porte-parole de la CMAS a profité de l'occasion pour écarter toute éventualité de négociation avec le pouvoir. «Pas de négociation», a-t-il martelé, en fustigeant dans la même foulée la reconduction de Boubou Cissé après un an de gestion qu'il qualifie de calamiteuse.

Questionné sur la position de la CMAS par rapport à la déclaration des confessions religieuses et des organisations de la société civile qui ont prôné le dialogue, Issa Kaou Djim a ironisé en leur demandant s'ils étaient absents du Mali au moment où on détournait les fonds destinés aux militaires, truquait les

élections et fermait les écoles. « S'ils se sont réveillés, qu'ils aillent dire à IBK de rendre le tablier en donnant aux Maliens ce qu'ils lui ont confié », a-t-il lancé.

Me Demba Traoré de l'URD a également tenté de motiver la doléance du M5-RFP par le détournement de l'argent destiné aux militaires en période de guerre et la disparition du chef de file de l'opposition. Issa Sinayoko, le Coordinateur des syndicats des DAF, DFM, DRH et CPS, qui venaient de rejoindre le M5-RFP, au nom de son collectif, a également appelé le président à démissionner. Au nombre de leur motivation, il dira que c'est sous IBK que le Mali a connu des grèves illimitées, notamment celles des enseignants, des magistrats et des soldats de la santé.

■ Amidou KEITA

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

## Mali : IBK toujours dans la tourmente

On attendait la prise de parole du Président de la République après le rassemblement du 05 juin 2020 réclamant sa démission. IBK s'est donc adressé à la Nation malienne le dimanche, 14 juin 2020, sans cependant annoncer des mesures de nature à calmer véritablement les esprits. Le Chef de l'Etat s'est en effet contenté de promesses dont on se demande quelle peut être leur portée dans le contexte actuel. Déjà, son appel au dialogue avec le M5-RFP vient d'être rejeté, les frondeurs ne voulant rien entreprendre avant le rassemblement du 19 juin 2020 dont la démission d'IBK est l'ultime objectif. A la situation socio-politique extrêmement tendue vient s'ajouter l'attaque des Forces armées maliennes le dimanche, 14 juin 2020, non loin de Diabali, vers la frontière mauritanienne. Ainsi, les chances du Premier ministre Boubou Cissé de former un « Gouvernement de changement », selon le vœu d'IBK, sont très faibles d'autant plus que la Coordination des Mouvements de l'Azawad ne semble pas partante ou



exigerait des postes de haute responsabilité, ce qui équivaldrait à un refus dissimulé. IBK reste donc dans la tourmente.

La pression du M5-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) sur IBK ne faiblit pas. La « main tendue » du Président de la République ne trouve pas preneur pour la simple raison que le M5-RFP n'est pas dans la dynamique de la réconciliation avec le Chef de l'Etat. Le M5-RFP exige, en effet, la démission d'IBK. Il semble qu'IBK n'a pas bien compris le message qui lui est ainsi adressé car lui ap-

pelle au contraire à l'union autour de sa personne pour sauver le Mali d'une crise dont personne ne peut, à l'heure actuelle, dire quelle en sera l'ampleur. Il faut dire que ce n'est pas la première fois que le Président IBK tend la main à l'Opposition politique. Il s'est entretenu plusieurs fois avec Soumaila Cissé quand celui-ci était le Chef de file de l'Opposition, sans qu'aucune avancée significative ne soit intervenue dans le sens de la décrispation politique. En son temps, Soumaila Cissé avait déclaré qu'il refuserait désormais toute rencontre avec IBK car la « main tendue » de ce dernier serait une fausse main tendue.

En fait, le Président de la République est catégoriquement opposé à toute remise en cause de l'institution qu'il représente. La refondation dont a parlé l'ancien Premier ministre et Président des FARE-An Ka Wuli, Modibo Sidibé, recommandait la prise en charge de la crise malienne par l'ensemble des forces vives du Mali, le Président devant devenir l'exécutant des décisions qui résulteraient d'une concertation nationale exclusive. C'était également la position du Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD) avant que celle-ci ne se fonde dans le M5-RFP. Toutes ces initiatives pour relever un Mali à terre n'ont trouvé aucun écho favorable auprès du Président de la République, ce dernier restant inflexible sur sa volonté de conduire les affaires nationales comme il le voulait.

Le grand défaut d'IBK, nous l'avons souligné plusieurs fois, est sa faible capacité d'écoute.





Le Président de la République est comme une libellule qui joue avec le feu. En effet, IBK n'a jamais accepté le point de vue des autres que sous la contrainte, quand il est acculé. Ce fut le cas avec de nombreuses organisations syndicales qui sont allées jusqu'à la grève illimitée pour contraindre le Chef de l'Etat à accéder à leurs revendications qui ne semblaient pas hors de portée de l'Etat. C'est actuellement le cas des syndicats d'enseignants réunis dans la synergie des Syndicats signataires du 15 octobre 2016 qui exigent que la loi soit appliquée en leur faveur concernant l'Article 39 de leur Statut particulier, loi votée par l'Assemblée nationale du Mali.

C'est aujourd'hui le cas avec le M5-RFP. Pour n'avoir pas ouvert les portes du Palais de Kouloba à un dialogue franc, sincère et constructif aux nombreuses sollicitations de l'Opposition politique malienne, IBK a porté au plus haut point l'exaspération d'une partie de la population malienne qui semble être le

porte-parole d'une couche plus importante de la société malienne. Et aujourd'hui, les points de vue semblent irréconciliables car cristallisés par des années d'appels incessants à l'union sacrée autour du grand corps malade qu'est devenu le Mali, appels restés vains. Les dernières élections législatives qui ont fait douter même les partisans du pouvoir, ont fini d'approfondir la fracture entre le Président de la République et son peuple. Aujourd'hui, c'est l'épreuve de force. Le M5-RFP est dans la posture du fauve qui guette le point faible de sa proie, et l'ayant décelé, prépare son attaque dont l'issue est généralement fatale.

IBK a trop longtemps louvoyé. Il a ainsi dilapidé l'immense espoir que le peuple du Mali a placé en lui en 2013, en votant pour lui à plus de 77% au second tour de la présidentielle. Ce plébiscite appelait à l'union de toutes les forces patriotiques pour relever un Mali à terre depuis l'occupation des 2/3 du pays par les forces séparato-djihadistes-terroristes en 2012.



IBK était ainsi en mission pour le Mali auquel il devait tout. Le Président de la République a malheureusement compris qu'il s'agissait d'une victoire personnelle et il a fait de ce pouvoir à lui confié un pouvoir personnel. Ainsi, durant 7 ans, IBK n'a jamais su redresser le bateau-Mali et s'est même montré instable au plus haut point en « dévorant » 6 Premiers ministres. Ainsi IBK a eu autant de Premiers ministres que pendant les 20 ans de pouvoir d'Alpha Oumar Konaré et Amadou Toumani Touré.

Aujourd'hui, les Maliens scrutent le ciel dans l'espoir d'y découvrir les présages qui sauveraient le Mali d'un péril certain. Car le nouveau rassemblement prévu le 19 juin 2020 par le M5-RFP est celui de tous les dangers car il vise la démission d'IBK. On ignore quels sont les atouts et les forces du M5-RFP car il faut un soulèvement populaire et national continu pour faire partir un pouvoir qui, a priori, a pour lui les forces de défense et de sécurité. Mais beaucoup d'exemples à travers le monde, notamment le Printemps arabe, ont montré que les armes ne peuvent rien contre un peuple déchaîné. C'est sans doute ce que vise le M5-RFP le vendredi prochain.

En l'absence de véritable institut de sondage au Mali, il est très difficile actuellement de déterminer la cote de popularité du Président de la République. Une chose est sûre, celle-ci n'est pas haute actuellement compte tenu des innombrables écueils et difficultés de vivre qui jalonnent la vie des Maliens. La crise économique d'un pays ravagé par la guerre, la mal gouvernance, les conflits intercommunautaires, la corruption et l'insécurité permanente ont plongé les Maliens dans des difficultés quasi quotidiennes. Certes les Maliens sont un peuple plutôt fataliste, cependant de plus en plus de voix se sont élevées et s'élèvent encore aujourd'hui pour décrier les errements de la politique d'IBK sans qu'aucune amélioration intervienne depuis maintenant 7 longues années. Le Mali, pays sahélien enclavé est parmi les plus pauvres de la planète. Cette situation n'est pourtant pas une fatalité même si ses dirigeants successifs depuis l'avènement de la démocratie en 1992 ont peu contribué à soulager un peuple digne qui ne demande qu'à vivre dignement.

■ **Diala Thiény Konaté**



# Regards-croisés entre pro et anti-démission d'IBK : Qui a tort, qui a raison ?

## La suite des événements nous édifierait !

**Le Mali fait aujourd'hui face à une crise politique et institutionnelle sans précédent, avec d'un côté des gens qui s'estiment être ou avoir le peuple avec eux (les pro-démission d'IBK), exigeant donc la démission du Président de la République pour avoir échoué à répondre aux aspirations des Maliens, et de l'autre côté ceux qui pensent (les anti-démission d'IBK) que les premiers n'ont aucune légitimité de prétendre faire démission le président démocratiquement élu par la pression de la rue... Dans cette sorte de jeu de ping-pong que nous avons ramassé çà et là, chacun y va avec ses arguments. Regards-croisés !**

**P**our les « anti-démission d'IBK », l'exaspération du peuple a failli conduire au scénario de 2012, une chose que le malien s'était pourtant juré de ne plus expérimenter. Pour eux, l'appel de Mahmoud Dicko a peut-être été mal interprété par quelques ambitieux, ceux-là qui ont exigé le départ d'un président élu démocratiquement... « Toutefois, habitués à la versatilité d'une opposition incohérente, souvent conduite par des oligarques en manque d'opportunités et désirant participer au partage du gâteau public, nous avons failli assister impuissants à un "Putsch" désastreux ! », soutient-on.

Si bien que l'incapacité du régime en place pour gérer les affaires du pays et le sortir de l'enlisement soit avérée, eux ils préfèrent choisir alors entre deux maux, le moindre. Pour eux, la situation actuelle du pays ne se prête pas aux projets mal ficelés, incongrus et soutenus par quelques ambitieux aux intentions douteuses. « Notre indignation contre le système actuel (la corruption pandémique, la métastase du désordre, l'insécurité galopante, la dégringolade du système éducatif...) est si profonde que nous ne saurions l'exprimer. Et tout cela est dû à une mauvaise gouvernance qu'il faut combattre sans relâche ». Mais ce combat, soutient-on, doit se faire par la voie de la démocratie, et donc des urnes.

Cela est d'autant plus vrai qu'il faut éviter un embrasement souhaité par une opposition de

façade, désirant seulement se servir au passage.

Le départ de toutes les institutions n'est ni souhaitable ni faisable sans provoquer un chaos qui ne profitera qu'aux mêmes acteurs. Ils ont tout eu dans cette histoire de démocratie. Ils ont plumé le peuple et aujourd'hui, ils souhaitent la fin d'un régime qui les empêche de se goinfrer au banquet de l'État.

« Mais nous savons que "l'enfer est pavé de bonnes intentions". Nous resterons derrière

notre Constitution, tant qu'elle n'aura pas été modifiée par le peuple souverain. Si IBK doit partir, nous préférons que ce soit, par la voie des urnes. Nous, peuple malien dans sa majorité, condamnons ce régime et ses mauvaises pratiques. Mais demeurons attachés à la loi Fondamentale acquise au prix du sang ! L'heure est à la concertation et au sursaut intelligent initié par une nouvelle génération qui se méfie de vos querelles partisans. Nous n'avons que trop souffert de votre glotonnerie, votre incapacité à sortir ce pays de la misère. Parce que vous n'avez pas su vous illustrer dans le patriotisme, vous ne saurez pas combler les attentes d'une génération éprise de justice, de mérite et de bonne gouvernance. Parce que vous êtes corrompus et imbus de vous même, vous ne pourrez comprendre le combat humble que nous devons mener tout en demeurant résilient... ».

### La réplique des « pro-démission d'IBK »

Pour eux, on ne saurait parler de la constitution que lorsque cela nous arrange alors qu'on refuse de se plier à la rigueur de la même constitution. La compromission de l'avenir de millions d'enfants maliens à cause du refus de l'application de l'article 39 accordant des faveurs aux enseignants pour un domaine qui relève en plus d'un droit fondamental, donc constitutionnel, à savoir l'Education, en est



une illustration.

Ibrahim Boubacar Keïta promettait un Mali nouveau. Ce dans tous les secteurs : sécurité, éducation, habitat, santé... Des promesses à la limite irréalistes et irréalisables, mais auxquelles bon nombre de Maliens ont cru. Aujourd'hui, la déception est le sentiment le plus partagé au sein de l'opinion nationale. Où sont donc passés les engagements d'IBK ? Après un premier quinquennat et dix-huit mois, la réalité crève les yeux.

Où sont la paix et la sécurité promises. Elles sont loin d'être concrétisées, l'insécurité ayant atteint son paroxysme, sous celui-là même qui jurait d'apporter une solution définitive aux problèmes du Nord, réconcilier les Maliens et rétablir durablement la paix et la souveraineté. A l'époque, expliquait-il, « le Mali a démantelé son système de défense avec pour conséquence le délaissement progressif d'une partie du territoire. Et que la zone nord a été depuis plusieurs années administrée par les réseaux de trafiquants, notamment narcotrafiquants... Notre souveraineté dépendra de notre capacité à apporter une solution définitive aux problèmes du Nord, à anticiper nos besoins futurs nécessaires à notre souveraineté durable mais également à prévenir d'éventuelles nouvelles sources d'instabilité pouvant venir d'ailleurs ». Aussi, il s'était engagé à convoquer des asises nationales du Nord ; mettre les bases d'une justice traditionnelle post conflit ; créer un institut de la prévention des crises et des conflits ; mettre en place une commission « Après Minusma » pour que le Mali puisse réfléchir et prendre des mesures afin de bien gérer le transfert des responsabilités de la Minusma aux autorités Maliennes lors de son départ.

Où en est-on avec ces réformes ? De même, le président IBK avait promis la refondation du dispositif de défense et de sécurité du Mali. Selon lui, la crise malienne du Nord a mis en évidence l'incapacité de notre armée à assurer sa mission ; assurer la protection du territoire, de la population et des intérêts maliens. « Une réforme s'impose pour que notre armée puisse connaître et anticiper, prévenir, dissuader, protéger, et intervenir. Les problèmes de nos forces de défense et de sécurité sont sans doute liés à des problèmes de moyens, à une mauvaise utilisation des ressources disponibles mais également à une absence d'autorité».

IBK devait donc doter nos forces de défense et de sécurité des moyens humains, technologiques et matériels nécessaires à leur mission ; reformer la gestion des ressources humaines dans l'armée ; créer les conditions pour mieux utiliser les ressources financières des forces de défense et de sécurité ; améliorer les conditions de vie des troupes.

Des mesures finalement rangées aux oubliettes. Le peuple a vite découvert un régime corrompu avec des scandales à gogo, des voyages princiers à l'étranger, une armée affaiblie et moins équipée, une méthode de gouvernance qui met la famille et les affidés au centre de la gestion des affaires publiques, une insécurité grandissante et l'éloignement de tout espoir de paix.

Une loi de programmation militaire a certes été votée par l'Assemblée nationale. Cela ne saurait cacher l'état, encore dérisoire, dans lequel se trouvent les forces armées maliennes et de sécurité. Une situation qui va de mal en pis, avec à la clé des scandales dont les plus retentissants restent l'affaire de l'achat des équipements militaires (hélicoptères, blindés...) Conséquence : IBK a consacré deux ans de son premier mandat à courir derrière les rebelles pour arracher un accord qui consacre la partition du pays.

Ceci est l'œuvre du candidat à la présidentielle qui avait fait la promesse de mater la rébellion, de renforcer les capacités de l'armée malienne et de rétablir « l'honneur du Mali ». En vérité, le président de la République n'avait aucune idée pour juguler le problème du septentrion malien. Les tâtonnements qui conduisent aux situations dramatiques, sont bien la preuve qu'il n'y a pas de projet.

Où est la lutte contre la corruption tant chantée ? A la place, il est servi aux Maliens une mauvaise gouvernance inédite qui cause de préjudices incommensurables au trésor public. Et l'égalité des chances ? Un vain slogan. IBK a fait émerger sa famille, son clan et son cercle d'amis. Pendant ce temps, le peuple trime. Le malien lambda cherche à joindre les deux bouts. « On nous a promis le ciel, nous sommes tombés dans un gouffre profond. On nous a promis l'honneur et la dignité, pour nous servir l'humiliation et la honte», confie la présidente du mouvement des femmes d'un parti politique.

De son côté, Issa Kaou Djime, coordinateur général de la CMAS (Coordination des mouve-

ments, associations et sympathisants de l'imam Mahmoud Dicko) estime que quand IBK est arrivé aux affaires, le Mali souhaitait négocier avec la rébellion, l'armée à cette époque était à Kidal, il y avait là-bas les banques, tous les services centraux de l'État, c'était l'accord de Ouagadougou, mais IBK a dit qu'il ne voulait pas négocier avec des hommes en arme. Il a voulu rentrer de force à Kidal, ça a dégénéré et l'État a tout perdu.

« De même, au centre du pays, quand il est arrivé, il n'y avait aucun problème, aujourd'hui dans le Centre, l'État n'existe presque plus et c'est presque la guerre civile. Dans beaucoup d'endroits du pays, les écoles sont fermées et ça ce n'est pas qu'à cause du terrorisme. Regardez la gouvernance, tous les scandales qui ont éclaté sous son régime : il y avait plus de 1 300 milliards pour la programmation militaire, l'argent a été détourné, l'affaire des engrais frelatés, l'avion présidentiel dont on ne sait toujours pas quel est le vrai montant... ». En sept ans, le président de la République n'a posé aucun acte susceptible d'améliorer les conditions de vie des Maliens, aucune action véritable de développement. La faute est à situer dans sa mauvaise gouvernance, corollaire d'une gestion criblée de scandales financiers qui asphyxient l'économie. Que dire de l'image du pays ? Définitivement ternie par des affaires toutes rocambolesques. Pourtant, IBK jurait de faire en sorte que le Mali retrouve son image d'antan sur la scène internationale. Dans ses discours, le président IBK avait également marqué beaucoup de points auprès des Maliens en s'intéressant à l'école. On aurait cru qu'une fois à la tête du Mali que tous les problèmes seraient résolus en la matière. « Depuis 15 ans, la société malienne regarde, sans réagir, son école s'effondrer, prise en otage par les corporatismes et rongée par une corruption morale et une violence croissantes. L'école malienne traverse une crise majeure, qui deviendra demain une crise sociale profonde si rien n'est fait pour y mettre fin », avait-il dit.

Le Président IBK avait alors promis de nombreuses réformes. Quant au bilan, il est on ne peut plus catastrophique, tant la situation de l'école malienne s'est dégradée. La sentence est donc claire : IBK doit partir !

■ **Yama Diallo**

## Dr Boubou Cissé II : Entre désespoir et anxiété

Nommé dans les tourbillons de la controverse contre le régime, Dr Boubou Cissé se succède à lui-même. Ainsi en a décidé le Président de la République. Quelles sont ses chances de réussite ?



Les défis de l'heure ne sont pas nouveaux mais le PM est contraint d'aller vite, voire très vite, pour apporter une solution rapide aux défis qui assaillent notre pays. Au même moment, le Président de la République, dans son adresse à la nation, le 14 juin 2020, lui enjoint de résoudre plusieurs priorités de l'heure.

Les chances de réussite de Boubou II sont minimes parce qu'il est mal parti. A l'entame de son deuxième passage à la tête du gouvernement, le Président lui intime de résoudre un problème qui n'avait pas eu l'attention nécessaire lors de son premier passage. Donc c'est sous pression qu'il est appelé à les résoudre. Est-ce qu'il pourra regagner la sympathie et l'adhésion des maliens ? En tout cas, la ques-

tion demeure sans réponse.

Boubou II commence déjà très mal parce qu'il traîne une frustration née des résultats des élections législatives. Sa marge de manœuvre se rétrécit avec toutes ces contestations. Mais c'est à lui de pouvoir démêler de cette situation pour insuffler une nouvelle dynamique à la gestion des affaires publiques. Comment il va s'y prendre pour trouver des solutions justes aux maux qui minent le pays ? Est-ce qu'il va venir avec un autre état d'esprit ?

Son premier passage a été jalonné de plusieurs scandales financiers et le réveil de la justice. La question scolaire, la corruption, la situation sécuritaire, la crise sanitaire ont été un caillou dans la chaussure du gouvernement. Malgré les initiatives du gouvernement

la situation sécurité, à laquelle le Mali est confrontée, est loin de connaître son épilogue. L'insécurité au centre du pays s'est accentuée avec le regain de violence entre certaines communautés. Les attaques contre les positions militaires se multiplient, avec leurs cortèges de morts. Les forces armées ont du mal à faire un véritable maillage territorial pour sécuriser le pays.

Par ailleurs Boubou Cissé n'a pas eu la bonne approche pour gérer la question scolaire. Un bras de fer l'oppose aux syndicats d'éducation signataires du 15 octobre 2016, depuis décembre dernier. Ceux-ci réclament l'application stricte de l'article 39 de leur statut. Face à cela, le Président lui enjoint de trouver un compromis avec eux. La question qui taraude les esprits est de savoir pourquoi le Président a mis autant de temps pour se prononcer sur le sujet ? Est-ce à dire que le Président est déconnecté de la réalité de son pays ? Boubou pourra-t-il réussir ce qu'il n'a pas réalisé en un an ? S'interrogent les maliens.

Le pays traverse une zone de turbulences et d'incertitudes, la vague de protestations monte en flèche et le gouvernement tergiverse dans ces prises de décision. Il lui est reproché de ne pas pouvoir faire face à l'essentiel lors de son premier passage à la tête du gouvernement. Le face à face Boubou Cissé-syndicats d'éducation continue. La corruption a atteint une proportion jamais égalée. Les récentes arrestations l'attendent.

Sur le plan économique, le pays est à plat avec la fermeture des frontières. Le panier de la ménagère est troué et le prix des denrées de première nécessité n'est pas stable sur le marché. Tout cela s'ajoute au chômage qui est une source de motivations des jeunes pour rejoindre les mouvements de protestations.

Ce qui prouve que les défis sont énormes et l'attente des maliens est grande, c'est dans ces conditions que Boubou II démarre. L'espoir suscité à sa nomination à la tête du gouvernement en 2019 s'est dissipé, petit à petit. Des voix se lèvent et s'interrogent sur sa capacité à fédérer tous les maliens autour de l'essentiel. Les maliens attendent, avec beaucoup d'impatience, le nouvel attelage gouvernemental pour un nouveau départ du régime. Le choix des hommes sera déterminant pour la réussite de Boubou II.

■ Ibrahim Sanogo dit Oliver



# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)



**BDM SA**

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE

# Piraterie des œuvres artistiques au Mali : Silence coupable des ministres de la Culture et du Tourisme



L'art et la culture se meurent à petit feu au Mali. Les œuvres artistiques sont en voie de disparition du fait de la piraterie et des contrefaçons. Le constat est amer. Au Mali, on peut compter sur les cinq doigts de la main, les artistes qui vivent de leur art et pour combien de temps ? Les rares artistes qui sont en activité tiendront-ils le coup ? Si rien n'est fait, ce n'est pas évident. Pendant ce temps, que font les Ministère du Tourisme et

de la Culture?

Notre pays dispose d'une culture immense. L'une des plus riches en Afrique au sud du Sahara. Le secteur des arts et de la culture occupe plus d'1/3 de la population active malienne et contribue au PIB dans une proportion substantielle. Mais malheureusement, ce secteur souffre à cause de la piraterie et du manque d'assistance des Ministères concernés. C'est une lapalissade que de dire

que notre pays regorge de meilleurs artisans. Mais faute d'accompagnement et par la négligence des responsables qui gèrent ce secteur, il se trouve que notre culture est aujourd'hui menacée dans son existence.

Pourtant, malgré l'existence du code pénal qui réprime en ses articles 249 et suivants la contrefaçon, les auteurs de cet acte crapuleux continuent à le faire sans avoir à s'inquiéter. La question qui taraude l'esprit est de savoir si les défenseurs de la culture ne sont pas ses ennemis ? Quand on sait que chaque année le Mali perd plus de 60 milliards de FCFA à cause de la piraterie, donc un manque à gagner pour l'Etat et pour les artistes. Pourtant, en son temps, Salif Keita avait souligné que la lutte contre la piraterie n'est qu'une question de volonté politique.

« Si nos autorités décident de mener cette lutte, elles peuvent la gagner ». Il avait demandé à ce que tous les artistes se donnent la main et parlent d'une seule voix. Il avait aussi demandé à ce qu'ils se rencontrent pour décider de voter pour le candidat qui jurera de défendre leur cause. Mais visiblement, personne n'a voulu suivre son regard. Aujourd'hui, les artistes du Mali tirent le diable par la queue, malgré l'adoption de la loi sur la propriété littéraire et artistique. Cette loi votée en mai 2017, avait suscité plein d'espoir chez beaucoup d'artistes.

Mais hélas, « l'éléphant annoncé est arrivé avec le pied cassé ». A part la société de téléphonie Orange Mali, aucune autre structure susceptible de payer ses droits n'a daigné se manifester. Et pendant ce temps, le ministre de la Culture et son homologue du Tourisme se préoccupent plutôt de la commande de leur bazin bien brodé d'Autriche, de Dubaï, nous en oublions volontiers. Que Dieu sauve le Mali, son art et sa culture entre des mains prêtes à les vendre au diable !!!!

■ Fousseyni SISSOKO



## « Soro le bouc émissaire » idéal du RHDP : La réponse cinglante de Mamadou Traoré à Doumbia Major



**M**amadou Traoré, cadre de GPS et farouche partisan de Guillaume Soro n'a pas tardé à réagir face aux accusations voilées de Doumbia Soumaïla, dit Doumbia Major, partisan du RHDP, suite aux attaques de Gbéya et de Kafolo.

Suite aux différentes attaques perpétrées contre nos braves soldats à la frontière Nord de la Côte (Kafolo) et à Gbéya, à Odienné vers la frontière du Mali, je vois, comme à leurs habitudes, des mendiants du Restaurant gesticuler dans tous les sens pour accuser Guillaume Soro d'avoir été à la base de ces attaques.

Heureusement que pour le moment, ces informations ne proviennent pas de nos autorités

en charge de la sécurité intérieure et des frontières du pays. Je rappelle que ces mendiants du Restaurant ne sont pas à leurs premières accusations de Guillaume Soro suite à des attaques attribuées aux djihadistes. Souvenons nous que lors de l'attaque de Grand-Bassam par des terroristes, dont l'identité a fini par être sue, ces mêmes mendiants du Restaurant, pour bénéficier des restes des plats des clients du Restaurant, n'ont pas hésité à accuser Guillaume Soro d'en avoir été le commanditaire. Je rappelle que Guillaume Soro était en ce moment le Président de l'Assemblée Nationale. Malgré le rang qu'il occupait, ces mendiants n'ont pas hésité à l'accuser injustement. Aujourd'hui, ils sont choqués que des journalistes

d'un média étranger accusent l'un de leurs clients de trafic de drogue.

### « Soro le bouc émissaire » idéal du RHDP

Et pour chercher à mériter les restes des plats du Restaurant, je les vois se jouer à la veuve effarouchée parce qu'on aurait diffamé une autorité de leur pays. La question que je voudrais leur poser est la suivante. À l'époque de l'attaque djihadiste de Grand-Bassam, Guillaume Soro n'était-il pas une haute autorité de ce pays au point qu'ils ne se soient pas gênés de l'accuser injustement ? Et puis si Guillaume Soro a lui tout seul est capable de prendre par surprise une armée qu'on dit très équipée, j'ai bien peur pour la sécurité de mon pays.

Si Guillaume Soro à lui tout seul est capable de brouiller toutes les pistes de renseignements dites ultra performantes de nos services de renseignements, j'ai bien peur pour la sécurité de mon pays. Je pense que nous devons unir nos efforts pour contrer ces attaques car je rappelle qu'elles proviennent des frontières du Mali et du Burkina Faso. Des pays où les terroristes ont occupé depuis des années des parties importantes.

Et je pense que ces terroristes veulent occuper les zones frontières Nord de notre pays afin de s'y installer pour espérer ainsi créer un territoire qui sera entièrement soumis. Je recommande vivement que nos autorités en charge de la sécurité de notre pays concentrent leurs efforts pour la lutte contre l'avancée du terrorisme que de perdre le temps à se consacrer à la traque contre l'opposition, en particulier contre un seul individu en la personne de Guillaume Soro.

Paix à son âme, notre frère Wattao, pour ironiser ces attaques incessantes contre Guillaume Soro, n'a pas manqué de dire un jour que dans ce pays, lorsqu'un poulet a mal à la tête, c'est Guillaume Soro qu'on va accuser de lui avoir donné ce malaise. Vivement que nos autorités en charge de la sécurité prennent le taureau par les cornes et qu'elles combattent avec fermeté et efficacité l'avancée du terrorisme en Côte d'Ivoire. Pour une fois, qu'elles ne se laissent pas distraire par une accusation contre Guillaume Soro, l'éternel bouc-émissaire.

■ Mamadou Traoré



# Révélateur d'inégalités : Pour le Nobel de l'Economie Angus Deaton, la pandémie risque d'aggraver encore les inégalités

**P**our le Britannique Angus Deaton, prix Nobel d'économie et professeur à l'université américaine de Princeton, la pandémie de coronavirus a agi comme révélateur d'inégalités criantes qui risquent de s'aggraver encore. Il explique à l'AFP qu'il est selon lui urgent d'agir pour réformer le système de santé aux Etats-Unis et brider le monopole des "bigtech" dans le monde post-Covid.

R: Les pandémies ont été comparées à des rayons X qui rendent encore plus visibles les inégalités préexistantes. Les gens les plus qualifiés ont des emplois qu'ils peuvent continuer à exercer presque de la même manière. Nous pouvons parler aux gens sur Zoom et être payés pareil. A l'inverse chez les travailleurs moins qualifiés, ceux qui sont dits travailleurs essentiels (livreurs, chauffeurs, caissiers, personnel médical...) risquent leur vie à cause du Covid-19, les autres risquent de perdre leur emploi.

Le taux de mortalité a augmenté également pour les personnes qui n'ont pas de diplôme d'études supérieures ? Notamment les travailleurs essentiels exposés car non confinés ? Tandis qu'il baisse pour les diplômés du supérieur. Et ça va empirer.

Il y a aussi un aspect racial dans ces inégalités. (...) Le Covid là aussi a empiré les choses: les taux de mortalités sont beaucoup plus élevés pour les afro-américains que pour les blancs. Et quand on met tout ça ensemble, même si personne ne pouvait prédire les émeutes [survenues aux Etats-Unis à la suite de la mort de George Floyd, un homme noir tué par un policier blanc], on ne peut pas dire que ça n'a rien à voir avec le Covid.

R: Nous sommes quelques-uns à espérer que le système médical américain dans sa forme actuelle sera une victime (de la pandémie), que les gens réaliseront qu'il ne peut plus durer car les gens qui perdent leur emploi perdent aussi leur assurance médicale au moment où ils en ont le plus besoin.



Il y a énormément de gens qui ont guéri du Covid et se retrouvent avec des factures médicales énormes qu'ils ne peuvent pas payer, et beaucoup de gens sont morts du Covid en laissant à leurs familles des factures médicales énormes qu'elles ne peuvent pas payer. Même les gens assurés, car de plus en plus les assurances ont des franchises et réduisent les couvertures.

Il y a plein de systèmes différents. Les Etats-Unis pourraient choisir "le système canadien, le système français, le suisse, l'allemand, le néerlandais. Mais tout est mieux que prétendre que le marché peut fournir un système de santé car ce n'est pas le cas. Et ça entraîne un (...) vaste transfert d'argent des gens ordinaires vers d'autres beaucoup plus fortunés. Et ça a été un vecteur de destructions et d'inégalités majeure. (...) L'une des pierres d'achoppement en Amérique pour un meilleur Etat-providence a été la question raciale, et peut-être que le mouvement actuel de manifestations (Black Lives Matter) va changer cela.

Mais le plus probable est que rien ne changera et dans ce cas, la pandémie aura aggravé les inégalités.

R: Je crains beaucoup que le chômage dure très longtemps et que cela renforce la part du capital [par rapport à celle du travail] dans le PIB. J'ai peur que les grandes sociétés technologiques prospèrent pendant que d'autres entreprises plus petites font faillites et qu'une consolidation industrielle encore plus vaste aux Etats-Unis et en Europe n'aggrave les inégalités.

Quand on a des entreprises de plus en plus mono-politiques c'est la voie tracée pour que le PIB soit redistribué vers les capitalistes. Et à moins que le système s'effondre et qu'on ait une réforme majeure, les indicateurs s'orientent vers une aggravation des inégalités.

Nous devons donc d'urgence faire des lois anticartels contre les "bigtech". Ainsi que des lois contre les méthodes policières dans les quartiers défavorisés.

■ Source AFP

# Coronavirus : Crainte d'une deuxième vague en Chine, l'Europe rouvre ses frontières

**A** Pékin, plus d'une centaine de personnes ont été contaminées depuis la semaine dernière par un soudain regain de contagion ; la capitale chinoise évoque une situation épidémique « extrêmement grave ». Reculant en Europe, où les frontières intérieures ont été rouvertes, le nouveau coronavirus resurgit en Chine où la situation épidémique à Pékin a été jugée « extrêmement grave », mardi 16 juin, par les autorités de la capitale chinoise.

Au moins 8 millions de cas d'infection au SARS-CoV-2, parmi lesquels 435 176 décès, ont été officiellement recensés dans le monde, dont plus de la moitié en Europe et aux Etats-Unis, selon un comptage réalisé par l'Agence France-Presse (AFP) à partir de sources officielles lundi 15 juin à minuit (heure de Paris). Le nombre de cas détectés a doublé depuis le 10 mai, et plus d'un million de nouvelles infections ont été recensées ces huit derniers jours. Ces bilans ne représentent toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations, la plupart des pays ne testant que les cas graves ou ne disposant que de capacités de dépistage limitées.

## Regain de contagion à Pékin

A Pékin, plus d'une centaine de personnes ont été contaminées depuis la semaine dernière par un soudain regain de contagion du Covid-19 (106 au total, dont 27 entre lundi et mardi). La situation épidémique dans la capitale chinoise est « extrêmement grave », averti un porte-parole de la mairie, Xu Hejian, se disant engagé dans une « course contre la montre » contre le virus : la capitale doit « toujours avoir une longueur d'avance sur l'épidémie et prendre les mesures les plus strictes, décisives et déterminées ».

Ce regain de contagion est parti du gigantesque marché de gros de Xinfadi, l'un des plus grands d'Asie, où le virus a été repéré la semaine dernière. Depuis, quatre autres marchés de la capitale ont été fermés (totalement ou

partiellement) et une trentaine de zones résidentielles environnantes ont été placées en quarantaine. Les élèves de primaire et de collège ont repris les cours à la maison. Les sites sportifs et culturels, qui venaient de rouvrir leurs portes, ont de nouveau été fermés. La métropole géante de 21 millions d'habitants a porté sa capacité quotidienne de dépistage à plus de 90 000 personnes.

Alors que ce regain épidémique suscite la crainte d'une « deuxième vague », l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré lundi suivre « de très près » la situation à Pékin et évoqué l'envoi possible d'experts supplémentaires dans les prochains jours.

## Les frontières intérieures rouvrent en Europe

Après des mois d'isolement à l'intérieur de leurs frontières nationales, les Européens ont retrouvé lundi la possibilité de voyager chez leurs voisins. Estimant avoir maîtrisé la progression du Covid-19, l'Allemagne, la Belgique, la France et la Grèce ont rétabli la libre circulation avec tous les pays de l'Union européenne (UE), tandis que la Commission européenne a lancé lundi un site Internet pour guider les Européens qui souhaitent passer leurs vacances dans d'autres pays de l'UE. Athènes, dont l'économie repose en grande partie sur le tourisme, va plus loin et invite les voyageurs de plusieurs régions hors UE, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, la Corée du Sud, la Chine.

Le retour à la libre circulation à l'intérieur du Vieux Continent se fait toutefois en ordre dispersé. Premier pays européen touché, l'Italie, qui déplore plus de 34 000 morts, avait rouvert ses frontières dès le 3 juin. Mais deux nouveaux foyers ont été détectés ces derniers jours à Rome. L'Espagne ouvrira le 21 juin ses frontières avec tous les pays de l'UE, sauf avec le Portugal. La Suède a, pour sa part, pris des mesures plus restrictives.

## La Hongrie va lever son état d'urgence décrié

La Hongrie mettra fin mardi à l'état d'urgence controversé, qui a permis au premier ministre, Viktor Orban, de gouverner par décret durant plus de deux mois et a déclenché de vives critiques internationales.

La législation, adoptée le 30 mars, avait accordé de quasi-pleins pouvoirs au dirigeant nationaliste, pour une durée indéterminée, le temps jugé nécessaire pour combattre l'épidémie. Les députés hongrois sont convoqués mardi matin pour approuver la fin de cet état d'exception à compter du 20 juin. L'abrogation annoncée de la loi est une « illusion d'optique », ont cependant dénoncé plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) hongroises de défense des droits civils, qui s'inquiètent du maintien de dispositions renforçant le pouvoir de l'exécutif.

## Plus de 80 000 décès en Amérique latine et aux Caraïbes

La pandémie continue de faire rage en Amérique latine et aux Caraïbes, où on déplore plus de 80 000 décès. La moitié sont recensés au Brésil (43 959 morts), qui, d'après les chiffres rassemblés par l'AFP, est le deuxième pays le plus endeuillé.

Au Chili, pays qui enregistre 179 436 cas déclarés dont 3 362 décès, l'« état d'exception constitutionnel pour catastrophe » a été prolongé de trois mois. « Il s'agit de protéger la vie des Chiliens », a justifié le ministre de la défense, Alberto Espina. L'Equateur a également prolongé de soixante jours, jusqu'au 13 août, l'état d'urgence imposé en mars en raison de la pandémie de Covid-19, qui a fait 3 929 morts dans le pays pour plus de 47 000 cas, a annoncé, lundi soir, le ministère de la communication. Cette mesure permet au pouvoir exécutif de maintenir un certain nombre de restrictions, dont un couvre-feu et la mobilisation des forces armées, ainsi que la suspension de certaines libertés, comme celle de se réunir.

## En Inde, les maladies de la mousson vont s'ajouter à la crise

En Inde, où le confinement a été assoupli depuis début juin, l'épidémie ne montre pas de



signe de reflux, et de nombreux malades meurent après avoir été refusés par les hôpitaux, faute de lits, selon les médias. Le pays a enregistré près de 9 000 morts, et les corps s'entassent dans les morgues car le personnel des cimetières et des crématoriums n'arrive pas à suivre le rythme des décès.

Dans ce contexte, l'Inde redoute une aggravation de la crise sanitaire avec la mousson annuelle et son lot de maladies. Plus d'un demi-million de personnes sont contaminées chaque année dans le pays par des maladies favorisées par les pluies, comme la dengue et le paludisme, lors de la grande mousson qui s'abat sur le pays d'Asie du Sud de juin à septembre. Des infections qui présentent des symptômes presque identiques à ceux du Covid-19 : fièvre, difficultés à respirer, perte d'appétit...

### Les Etats-Unis retirent l'autorisation d'urgence de l'hydroxychloroquine

Aux Etats-Unis, les autorités sanitaires ont retiré lundi l'autorisation d'utiliser en urgence

deux traitements contre le Covid-19, la chloroquine et l'hydroxychloroquine, un temps défendus par le président américain, Donald Trump. « Il n'est plus raisonnable de croire que l'administration par voie orale d'hydroxychloroquine et de chloroquine soit efficace dans le traitement du Covid-19 », a déclaré la responsable scientifique de l'Agence américaine du médicament (FDA), Denise Hinton.

Le bilan quotidien aux Etats-Unis était lundi de moins de 400 morts pour le deuxième jour d'affilée, l'un des bilans les plus bas depuis fin mars, mais le pays continue en revanche d'enregistrer quelque 20 000 nouveaux cas chaque jour.

### 22 % de la population présente un facteur de risque

Près de 350 millions de personnes dans le monde sont particulièrement à risque de développer une forme sévère de la maladie et auraient besoin d'être hospitalisés en cas de contamination, estime une étude britannique publiée dans la revue médicale britannique The Lancet Global Health.

En fonction de ce que l'on sait des facteurs de risque (comme l'âge et les antécédents de santé), des chercheurs britanniques ont cherché à établir pour 188 pays les risques différenciés pour les populations selon l'âge, le sexe et l'état de santé. Les résultats montrent que 1,7 milliard d'humains, soit 22 % de la population mondiale, présentent au moins un facteur de risque qui les rend plus susceptibles d'avoir une forme grave de Covid-19.

La proportion d'habitants à risque est plus faible dans les régions où la population est plus jeune. C'est le cas de l'Afrique, où 16 % de la population présente un facteur de risque face au nouveau coronavirus, soit 283 millions sur une population totale de 1,3 milliard. En Europe, cette part est de 31 %, soit 231 millions sur une population de 747 millions. « Mais une plus forte proportion de cas sévères pourrait être mortelle en Afrique », en raison en particulier de la faiblesse des infrastructures sanitaires, rappelle Andrew Clark, l'auteur principal de l'étude.

■ Source le Monde



## Le Djoliba AC frappé par la COVID-19 : Une mauvaise nouvelle pour le Comité Exécutif de la FEMAFOOT

**A**près trois mois de covid-19 dans le pays, la Fédération Malienne de Football et celle du Basket-ball avaient sollicité le Ministère de la Jeunesse et des Sports en vue de plaider en leur faveur auprès du Comité scientifique pour l'ouverture des stades afin qu'elles puissent boucler leurs saisons sportives respectives. Mais avec cette Covid-19 qui s'est invitée dans le landerneau footballistique malien et plus particulièrement au Djoliba AC, on peut dire sans doute que c'est une mauvaise nouvelle pour les deux fédérations.

Un coup dur pour le Comité exécutif de la Fédération Malienne de Football qui tenait coûte que coûte à achever le championnat national

en vue d'obtenir un nouveau quorum l'année prochaine. Avec la nouvelle du joueur du Djoliba AC testé positif le 14 juin dernier, l'ensemble des joueurs et l'encadrement technique seront soumis en quarantaine, soit 14 à 40 jours. Du coup il sera impossible pour le Comité exécutif de poursuivre le championnat national en absence du Djoliba, même si le comité scientifique venait à donner le feu vert au Ministère de la Jeunesse et des Sports d'ouvrir les stades.

A titre de rappel, la saison sportive est loin de se terminer quand on sait qu'il reste une journée de la fin des phases de poules, plus le carré d'as ainsi que les matches de barrages, sans oublier la coupe du Mali. En plus de cela,

à l'exception de la Ligue de Bamako, aucune des 8 ligues n'a entamé leur championnat régional en vue de désigner leur champion pour la montée en ligue 1. Au vu de toutes ces contraintes, on peut dire sans se tromper que la saison 2019-2020 est complètement compromise.

Selon nos informations, suite à l'annonce de cette mauvaise nouvelle, plusieurs équipes de première Division ont invité le Comité exécutif à annoncer la fin de la saison et de se projeter pour l'année prochaine. Maintenant, tous les yeux sont désormais braqués sur la prochaine réunion du Comité exécutif.

Affaire à suivre ...

■ Saïd





## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Vous travaillez dans le stress. La pression est forte. Des rapports de force s'installent. Pour travailler dans de bonnes conditions, faites le dos rond. Il est conseillé de rester concentré sur vos tâches. Un supérieur hiérarchique exige des résultats !

Les loisirs habituels causent des frais. Actuellement vous devez rogner sur ces petites sorties. Le salaire couvre votre train de vie, mais du bon sens aide à économiser. Fixez-vous des objectifs pour gagner en pouvoir d'achat ! Vous prenez les choses avec sagesse.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Votre rythme sera bon et régulier. Vous saurez parfaitement quelle sera votre fonction et quel but atteindre. La maîtrise de votre sujet vous permettra de gagner du temps. Vous procéderez aux ajustements nécessaires afin que ce travail soit impeccable.

Vous céderez à vos envies en sortant votre carte bleue à tout bout de champ. Forcément, entre des rentrées d'argent limitées et des dépenses incontrôlées, vous serez loin de l'équilibre budgétaire. Pour éviter les ennuis, apprenez la sobriété heureuse.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Rien que pour vous tester, certaines planètes pourraient vous mettre des bâtons dans les roues. Vos projets prennent du retard, vous êtes à deux doigts de tout laisser tomber, mais votre conscience vous rattrape, vous persévérez. Bravo ! Des sorties financières imprévues mettent la santé de vos finances à mal. Vous cherchez une porte de sortie, mais dans la précipitation, vous n'arrivez à rien. Pour que vous puissiez trouver une solution, il faudra attendre quelques jours.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Vous travaillerez dans un environnement plus favorable. Vos responsabilités s'affineront. Vous ne rechercherez pas à tout prix la performance avec Mars en Poissons, mais à mener ou à assurer la poursuite de vos activités dans de meilleures conditions.

Vous trouverez une solution administrative ou bancaire après un certain nombre de démarches jusqu'ici infructueuses. D'un autre côté, vous gérerez avec une précision de comptable la conduite financière de vos achats dans le quotidien et à venir.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Vous travaillez beaucoup sans être découragé. Le stress est puissant. Le timing est plus court que prévu. Malgré l'atmosphère, les activités sont intéressantes. Elles peuvent demander une réunion importante. Votre hiérarchie attend beaucoup de vous !

Il sera impossible de tenir vos résolutions ! Aucune économie n'est possible. La visite d'un ami pourrait enclencher une forte dépense ! Une partie de votre budget peut fondre très rapidement ! L'argent file et sur le moment, vous ne pouvez faire autrement !



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Aussitôt dit, aussitôt fait, vous ne resterez pas les deux pieds dans le même sabot, car il y aura du pain sur la planche. Le travail ne vous effraiera pas, mais vous devrez vous isoler par moments pour mieux vous concentrer sur des tâches rébarbatives.

Vous penserez travaux et innovations. Il vous faudra bien évaluer quelle en sera la part de risques financiers, mais on fera confiance à votre prudence naturelle pour rester dans les clous. Moyennant quoi, vous tirerez parti des opportunités du moment.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Une situation encourageante vous pousse à faire de nouveaux projets ou à penser à de nouvelles idées innovantes. C'est aussi le bon moment pour prendre un vrai tournant, le changement ne peut être que bénéfique. Parfois, il faut oser.

Une croissance favorable aux gains d'argent et aux transactions bénéfiques. C'est une belle journée côté finances, vous entrevoyez une éclaircie au-dessus de votre tête, et ça vous donne une vraie motivation. Vous avez l'esprit détendu.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Côté activité, au jeu des chaises musicales, vos chances de gagner sembleront limitées. Essayez d'anticiper tout éventuel changement de situation susceptible de vous désavantager au profit sans doute d'une personne moins compétente que vous.

Vous déborderez d'imagination et rêverez d'une situation plus confortable. Vos idées fuseront, elles seront excellentes. Mais encore devrez-vous disposer de moyens suffisants pour les mettre en oeuvre. C'est sur ce sujet financier que le bât blessera.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

On vous demande de créer. Dans votre service, on vous fait confiance. Des collaborateurs comptent sur votre compétence. Vous travaillez avec une conscience professionnelle qui fait plaisir. La journée s'annonce productive. Mettez de côté vos inquiétudes.

Il y a de fortes dépenses. Il est presque impossible de réaliser de puissantes économies. Il faut revoir vos habitudes ! Les frais ont un lien avec les sorties ! Vous êtes très sollicité et votre générosité est légendaire ! Restez assez modéré !



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Alors que certaines situations traîneront en longueur, d'autres avanceront très vite et demanderont à être traitées dans l'immédiat, ce qui vous obligera à travailler sur plusieurs tableaux à la fois. Votre journée sera certainement à rallonge.

Avec Saturne dans votre maison II, il s'agira d'être sérieux. Vérifier vos comptes, dépenser utile et pourquoi pas mettre quelques sous de côté. Même souci de rigueur si vous prenez des engagements à long terme. Mais cela devrait être dans vos cordes.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Le climat professionnel est déstabilisant. Vous êtes face à des petits problèmes d'organisation et de communication. Les projets s'enchaînent, vous ne perdez pas de temps, sauf que la fatigue vous rattrape en milieu de journée. Levez le pied.

Ce n'est pas mirobolant niveau finances. Ces derniers temps, vous avez sûrement abusé, vos dépenses n'ont pas été mesurées. Aujourd'hui, ami Verseau vous en faites les frais. Il est grand temps de vous calmer. On évite le shopping.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Coaché par Jupiter en maison XI, vous serez bien décidé à prendre votre vie professionnelle en main. Ce sera surtout le cas si vous visez un poste précis ou si vous cherchez à étendre votre sphère d'influence. Dans l'ensemble, vos initiatives aboutiront.

Il ne vous sera pas simple de bien tenir vos comptes, car vous manquerez de rigueur. Si vous n'y prenez garde, vous pourriez vous retrouver dans une position compliquée, car il vous faudra combler ce déficit et l'argent ne rentrera pas si vite.

**Promo  
Modem 4G**

**Malitel**  
Proche de vous

**29 000 FCFA**

au lieu de ~~39 900F~~

**- 25%**

**JUSQU'À 10 APPAREILS  
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



**4G**



**Malitel**  
Proche de vous

**5 Go  
offerts**



SPiRiT

**Jusqu'au 30 juin 2020**

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official